

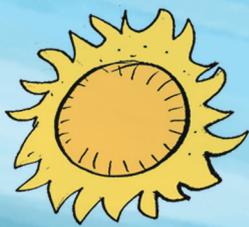
Moigny-sur-École

VILLAGE RURAL DE L'ESSONNE

et du Parc naturel régional du Gâtinais français

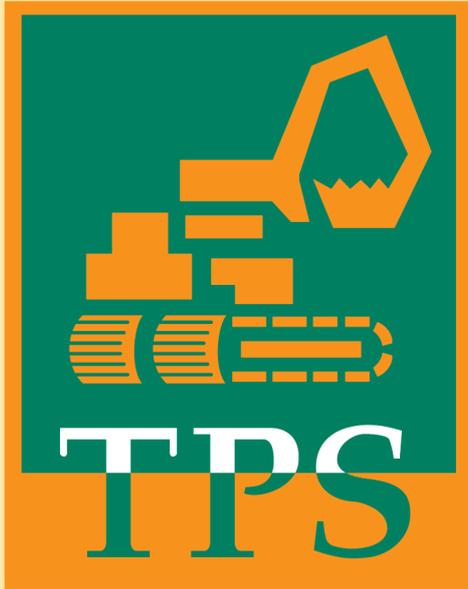


Moigny un urbanisme maîtrisé



BONNES
VACANCES !

MOIGNY
SUR ÉCOLE



Travaux Publics de Soisy

Pour vos travaux
de collectivités
et particuliers de :

Terrassements, Voiries,
Assainissements,
Location de matériel

35, rue de la Ferté-Alais - 91 840 SOISY-SUR-ÉCOLE

Tél : 01.64.98.03.83

<http://www.travaux-publics-soisy-tps-91.fr>



Entreprise de nettoyage

**Nettoyage
Industriel**
pour particuliers
et entreprises

zontanettoyage@orange.fr

Tél. 01 64 98 01 36 - Mobile 06 11 20 30 38
12 rue de la Croix Blanche - 91490 Moigny-sur-Ecole

MENUISERIE Frédéric Houdin

Tél. 01 64 98 08 16
Fax : 01 64 98 40 44

1 rue Adonis Rousseau
91490 Moigny-sur-Ecole



123webimmo.com

L'agence moins chère que les agences !®

Estimation offerte

Toute la sécurité et les services d'une agence pour :

1%

2%

3%

Voir le tarif sur notre site*

06 84 09 27 09 / 01 64 29 15 96

Secteur de Milly-la-Forêt et sa région
1 rue des Perdrix à Moigny-sur-Ecole
milly@123webimmo.com

www.123webimmo.com

Bon
appétit!

Fraîchement ciselée et juste surgelée

Toutes nos recettes
sur www.daregal.com

2015 sous le signe du *mouvement*

Cette année encore, au prix de nombreux efforts, d'arbitrages et de choix de priorité sur les engagements de dépense, le budget 2015 de la commune a été adopté en équilibre, à l'unanimité, et sans augmentation des impôts. Vos élus sont très conscients de la situation nationale et locale, ce qu'il est bon de rappeler en cette période de ras-le-bol fiscal généralisé.

D'autant plus que l'Etat poursuit son propre dérapage budgétaire, et ce, sur le dos des collectivités locales avec une diminution non négligeable de la Dotation Globale de Fonctionnement. Il s'est également désengagé de la gestion de l'instruction des Autorisations des Droits du Sol (ADS), la confiant dorénavant aux communes.

En ce qui nous concerne, cela a contraint la Communauté de Communes des 2 Vallées à trouver rapidement une alternative pour assurer ce service public.

Les efforts consentis ont heureusement porté leurs fruits. Grâce à une gestion rigoureuse et une maîtrise des dépenses de fonctionnement, estimées au plus juste, nous pourrions faire face aux gros investissements annoncés ; grâce aussi au travail de préparation budgétaire et à son suivi par la commission Finance et l'administration communale qui se réunissent régulièrement tout au long de l'année.

A ce jour, de nombreux projets sont à l'étude, en particulier sur l'aménagement des voiries, rues du Bordeaux, des Rochettes ainsi que les ruelles et sentiers attenants, ou encore la mise aux normes des sanitaires de la salle des fêtes pour les personnes à mobilité réduite.

Les élus agissent dans un environnement marqué par des mutations de plus en plus rapides : leur rôle est d'anticiper et préparer l'avenir, notamment dans le cadre du développement du village avec la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). En effet, il nous faut prévoir l'aménagement de la commune et orienter son développement pour les prochaines années. Le PLU doit intégrer les multiples thématiques de l'urbanisme, de l'habitat, des déplacements, en passant par l'économie, la vie sociale et l'environnement, le tout dans une perspective de développement durable jusqu'à l'horizon 2023, date qui marquera une première étape.

L'équipe municipale s'investit également dans toutes les commissions de la Communauté de Communes où se prennent et se prendront de plus en plus les décisions qui impactent la vie de tous les habitants, dans des domaines aussi variés que la vie sociale, les soins et l'aide à domicile, le tourisme... mais aussi l'assainissement, la gestion de l'eau, de la rivière, l'entretien de la voirie communale, l'autorisation des droits du sol, etc...

Les projets pourront donc se poursuivre, et même si la vie locale voit quelques ajustements, elle n'en demeurera pas moins animée. C'est bien pour cela que nous continuons à accompagner les associations, notamment en mettant à leur disposition les infrastructures du village. C'est pour cela également que nous maintenons une saison riche en événements festifs, sportifs et culturels.

Cette année 2015 sera peut-être différente par de nombreux aspects, mais nous trouverons les solutions pour continuer de faire avancer notre village, pour que chacun puisse s'y épanouir. C'est pourquoi j'approuverai toute initiative locale qui ira dans le sens du renforcement du dialogue, des rencontres, et du vivre ensemble.

Très bonnes vacances d'été à tous

Bien Fidèlement

Votre maire, Pascal Simonnot

Président de la Communauté de Communes des 2 Vallées



S O M M A I R E

3	Editorial
4	Brèves du Conseil
5	Finances
7	Grands évènements
8	Grands travaux
10	Vie culturelle
19	Urbanisme
21	Environnement
25	Vie associative
29	Vie civique
34	CCAS
36	Vie intercommunale
39	Du côté des écoles
44	Zoom
50	Vie locale
54	Carnet de famille Calendrier

Mairie de Moigny-sur-École : Tél. 01 64 98 40 14

Responsable de la publication : Pascal Simonnot

Bulletin réalisé par :

Commission Information-Communication : Delphine Badlou

Création : jva-graphicréa, www.jva-graphicrea.com

Impression : Imprimerie Planète Impression

Crédits photos : K. Belkacem, R. Boyer, T. Bruno, J.C. Dezert,

JVA-Graphicréa, Q. Kheyap, Le Républicain, P. Legrand,

N. Tavet.

www.moigny-sur-ecole.com

Dépôt légal : 2^e semestre 2015

Imprimé en France



Les Conseils municipaux



L'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux est disponible en mairie, sur les panneaux d'affichage ou sur le site : www.moigny-sur-ecole.com

Adoption en date du lundi 19 janvier 2015

N° 01 - Répartition des sièges entre les communes membres de la Communauté de Communes des 2 Vallées (CC2V) avec majoration des 10% supplémentaires et leur répartition

N° 02 - Modification du périmètre du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de Réseaux et de Cours d'Eau (SIARCE)

N° 03 - Approbation de la convention départementale de la signalisation d'une zone de covoiturage

N° 04 - Motion sur l'interdiction de toutes recherches de pétrole de schiste

N° 05 - Marché de maîtrise d'œuvre pour des travaux de requalification de voirie et de signalisation et des travaux d'enfouissement de réseaux électrique rues du Bordeaux, des Rochettes, de la Bohémesse, de Tardibois et de Saint-Denis

N° 06 - Candidature au 9^{ème} appel à la reconnaissance des «projets territoriaux de développement durable» et «Agenda 21 local France»

N° 07 - Tableau des emplois.

Adoption en date du jeudi 12 mars 2015

N° 01 - Approbation du compte de gestion 2014

N° 02 - Vote du compte administratif 2014

N° 03 - Dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) 2015-Opération: Travaux de rénovation des espaces sanitaires de la salle polyvalente rue de Verdun aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

N° 04 - Tarifs de la réservation de la salle polyvalente : ajout d'une participation financière au ramassage des ordures ménagères à compter du 1^{er} janvier 2015

N° 05 - Mise en vente du chemin communal situé entre la rue de Cochet et la rue Adonis Rousseau appartenant à la commune

N° 06 - Assujettissement à la taxe d'habitation des logements vacants depuis plus de deux ans

N° 07 - Approbation de la convention pour la mise en place de boucles équestres établie entre le Parc Naturel Régional du Gâtinais français, le comité départemental de tourisme de l'Essonne et la commune de Moigny-sur-École.

Adoption en date du mercredi 8 avril 2015

N° 01 - Affectation du résultat de la section de fonctionnement - compte administratif 2014

N° 02 - Vote du taux des trois taxes directes locales et de la cotisation foncière des entreprises - exercice 2015

N° 03 - Vote du budget primitif 2015 - budget communal M14

N° 04 - Création d'un réseau d'éclairage public de style et enfouissement du réseau de l'éclairage public rues du Bordeaux, de Saint-Denis, de Tartibois, de la Bohémesse et des Rochettes : demande de subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de M. Serge Dassault, sénateur de l'Essonne

N° 05 - Amortissement des subventions d'équipement et des frais d'étude

N° 06 - Dissolution de l'association foncière de remembrement de Mondeville - Videlles et transfert de son patrimoine à la commune de Moigny-sur-École lieu-dit concerné par le transfert : Les Pelles, section cadastrée ZK42

N° 07 - Travaux de rénovation des espaces sanitaires de



la salle polyvalente rue de Verdun aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite demande de subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de M. Vincent Delahaye, sénateur de l'Essonne.

Adoption en date du jeudi 28 mai 2015

N° 01 - Travaux d'enfouissement du réseau Orange avec génie civil SICAE rue du Bordeaux: signature du marché avec l'entreprise retenue

N° 02 - Communauté de Communes des 2 Vallées modification des statuts : révision de l'intérêt communautaire en matière de « cohésion sociale »

N° 03 - Communauté de Communes des 2 Vallées : création de la commission «schéma de mutualisation» et nomination des membres élus de la commune

N° 04 - Communauté de Communes des 2 Vallées: convention de service commun «application du droit des sols»

N° 05 - Création et suppression d'emploi

N° 06 - Récupération par la commune de Moigny-sur-École de parcelles vacantes - regroupement du foncier

N° 07 - Création d'une borne d'apport volontaire sécurisée rue du 8 mai 1945.

Pas d'augmentation d'impôts cette année

En avril dernier, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2015 ; mais la baisse des dotations et les prélèvements exponentiels de l'État laissent présager une hausse l'an prochain.

Le vote du budget est une étape stratégique dans le calendrier budgétaire annuel ; c'est certes un acte financier, mais aussi un acte politique car il traduit les engagements du mandat municipal. Il a été décidé de ne pas augmenter les taux malgré les baisses de recettes dues à l'État qui non seulement diminue ses dotations mais en plus ponctionne également les recettes de la commune.

Ces dotations de l'État ont baissé de plus de 7% par an !

Pourtant, elles ont été créées, au fil du temps, pour compenser financièrement des compétences transférées aux communes. Les charges restent, mais les recettes s'évanouissent progressivement, sans compter que l'État continue d'alourdir la charge des mairies.

Mais le pire vient du mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal mis en place par l'État dès 2011 (orientations fiscales fixées par le

Parlement dès la Loi de Finances 2011).

Prélèvement par le FNGIR, le Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources, créé par l'État en 2011 : ce fonds a été créé afin d'assurer à chaque commune ou EPCI la compensation des conséquences financières de la réforme suite à la suppression de la taxe professionnelle. En bref, pour s'intéresser plus particulièrement à notre Vallée, on constate que certaines communes doivent reverser au pot commun des sommes qui bénéficieront à d'autres collectivités.

- montant prélevé en 2011 = 101 344 €
- montant prélevé en 2012 = 102 500 €
- montant prélevé en 2013 = 102 528 €
- montant prélevé en 2014 = 102 528 €
- **montant estimé en 2015 = 105 000 €** (revalorisé à la hausse ou à la baisse par l'État en fin d'année budgétaire).

Prélèvement par le FPIC, Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales

créé par l'État en 2012 : le principe du Parlement était alors de prendre de l'argent aux communes dites « riches » pour le redonner aux communes « pauvres ». Le mode de calcul définissant le statut des communes a particulièrement pénalisé les villages, oubliant totalement le caractère vertueux des municipalités bonnes gestionnaires par rapport à d'autres. De cela, l'État n'a pas tenu compte.

Les prélèvements de l'État ont augmenté de plus de 10% du budget communal par an !

Ce prélèvement sur nos recettes communales s'est élevé à 5 709 € en 2012. Il va être plus que doublé chaque année et ce pendant 5 ans si aucune loi rectificative n'est votée. Il est ainsi passé à 25 281 € en 2015 et on l'estime à 58 000 € l'an prochain !

Si un peu de solidarité entre communes ne paraît pas forcément aberrant, les mairies dites « pauvres » ne touchent pas nécessairement plus de fonds qu'auparavant. L'État fait ainsi des économies sur ses propres budgets, sans pour autant se réformer de façon marquante, au détriment des politiques d'investissement des collectivités territoriales. Voilà qui n'est pas forcément opportun au moment où

➔ BUDGET VOTÉ :

- ➔ de Fonctionnement : **1 253 427 €** (maintenu encore cette année)
- ➔ d'Investissement : **738 021 €** (diminution de près de 25% en 2015)

Libellé Taxes	Taux Année 2014	Taux Année 2015	Bases	Produits
Taxe d'habitation	14.22 %	14.22 %	2 817 000	400 577
Foncier bâti	10.24 %	10.24 %	1 684 000	172 442
Foncier non bâti	47.01 %	47.01 %	42 800	20 120
Cotisation Foncière des Entreprises	22.25 %	22.25 %	127 900	28 458
Produit attendu 2015				621 597

la reprise économique n'est encore que balbutiante.

La commune parvient encore, cette année, à voir ses recettes fiscales équilibrées, faisant face simultanément à une forte réduction des moyens et à un accroissement continu des charges pesant sur la commune et l'intercommunalité.

En attendant, les conséquences de la baisse des dotations se font déjà durement sentir. Cette baisse nous incite à freiner les dépenses d'investissement au détriment des entreprises locales et donc de l'emploi, ou encore sur les services rendus à la population. Dans le même temps, notre commune voit avec inquiétude les subventions de l'État, de la Région, du Département et du PNR fondre encore plus vite que la banquise alors que les besoins sont là.

TRAVAUX VOTÉS à EXÉCUTER en 2015 :

- dernière tranche de l'entretien de la voirie communale pour montant de travaux de 54 495 € TTC
- réaménagement des sanitaires de la salle polyvalente aux normes « Personnes à Mobilité Réduite » pour un montant de travaux de 27 540 € TTC
- requalification de voirie, enfouissement des réseaux et création d'un éclairage public rue du Bordeaux pour un montant de 187 366 € TTC
- création d'une plate-forme d'apport volontaire rue du 8 Mai 1945 avec un contrôle d'accès par un badge à puce lié à la TEOMi, destinée aux résidences secondaires et aux usagers n'ayant pas la possibilité d'être dotés de bacs : 43 000 € TTC (financé à 100% par le SIROM/SIREDOM)

ACQUISITION DE MATÉRIEL DE VOIRIE en 2015 :

cette acquisition remplace du matériel ancien.

- Roto-faucheuse (broyeur) pour un montant de 9 276 € TTC
- Tracteur-tondeuse pour un montant de 20 308 € TTC
- Implantation d'un combiné de buts multisports pour l'école en remplacement des cages de but actuelles défectueuses pour un montant de 5 000 € TTC

NOUVEAU leDRIVE intermarche.com
ONCY SUR ECOLE - MILLY LA FORÊT

Vos courses sont entre de bonnes mains.



NOUVEAU SERVICE GRATUIT⁽¹⁾

- Gain de temps
- Le choix parmi plus de 7 000 produits
- Économies avec les mêmes prix qu'en magasin⁽²⁾

(1) Voir conditions sur www.leDRIVEintermarche.com. (2) Hors offres promotionnelles. Régions PACA et Rhône Alpes. RCS ONCY SUR ECOLE 501 140 543 au capital de 40 000 €. Annuaire : S.A.S. DUTTO - Entreprise indépendante RCS 4387 437 717. Sans réserve d'écriture typographique. Polyspace - Hainigbères & Co.

Intermarché TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

MILLY LA FORET
Grande Rue - Oncy sur Ecole
Tél : 01 64 98 73 32





20^{ème} cérémonie des vœux du conseil municipal 1^{ère} du mandat !

« Émotion, Responsabilité, Vérité et Dynamisme »

Samedi 24 janvier, la salle des fêtes s'était, comme à l'accoutumée, parée d'un bel écran de verdure issue de la précieuse bambouseraie communale pour accueillir une foule d'invités visiblement plus nombreuse que les années précédentes. Tout un chacun avait répondu à l'invitation de notre maire, M. Pascal Simonnot, et de l'ensemble de son équipe municipale, adultes et juniors, à la cérémonie des vœux pour le nouvel an.

Le début de cette sympathique soirée a traditionnellement été dédié à la projection en musique d'une vidéo, retraçant avec rythme les événements marquants de l'année écoulée. Cette rétrospective qui démontre bien que

différents transferts de compétence, etc... Après avoir énoncé les nombreux challenges de 2015, M. le Maire se voulut néanmoins rassurant et confiant en s'exprimant ainsi : « *Mesdames et Messieurs, chers amis ... voici résumés les défis, les réalisations et nos ambitions concernant MOIGNY et notre intercommunalité pour l'exercice 2015. C'est ce à quoi nous nous sommes engagés, ce qui montre combien notre ambition est intacte, tout autant que notre lucidité face aux difficultés qui se dressent devant toutes les collectivités locales. L'année ne fait que commencer et d'autres besoins verront sans doute le jour... vous le savez bien, dans votre vie quotidienne, tout est affaire de choix et de responsabilité. L'important est de ne jamais céder la moindre concession sur la qualité des services que nous offrons depuis des années ...* » Pour conclure, il cita les forts jolis mots du sociologue Robert Park « *La ville n'est pas une simple agglomération d'hommes et d'équipements, c'est un état d'esprit* » !

Comment résister, après cela, au plaisir de démontrer que l'état d'esprit qui règne chez nous a pour maîtres mots **chaleur humaine** et **convivialité** ! Il était temps, donc, de converser entre voisins et amis... en entrechoquant nos verres au nom d'une belle année nouvelle ! Et les verres vidés, c'est avec le mythique bouquet de cresson que chacun sera reparti. Et oui, il est des villages qui fleurissent bon la rose ou le jasmin... Ici, à Moigny on se targue de respirer la santé grâce à notre emblématique cresson, véritable bouquet de vitamines !



notre village est riche en manifestations, a été chaleureusement ovationnée par les invités, moignacois ou non, et qui se seront peut-être reconnus ici où là, au fil des images !

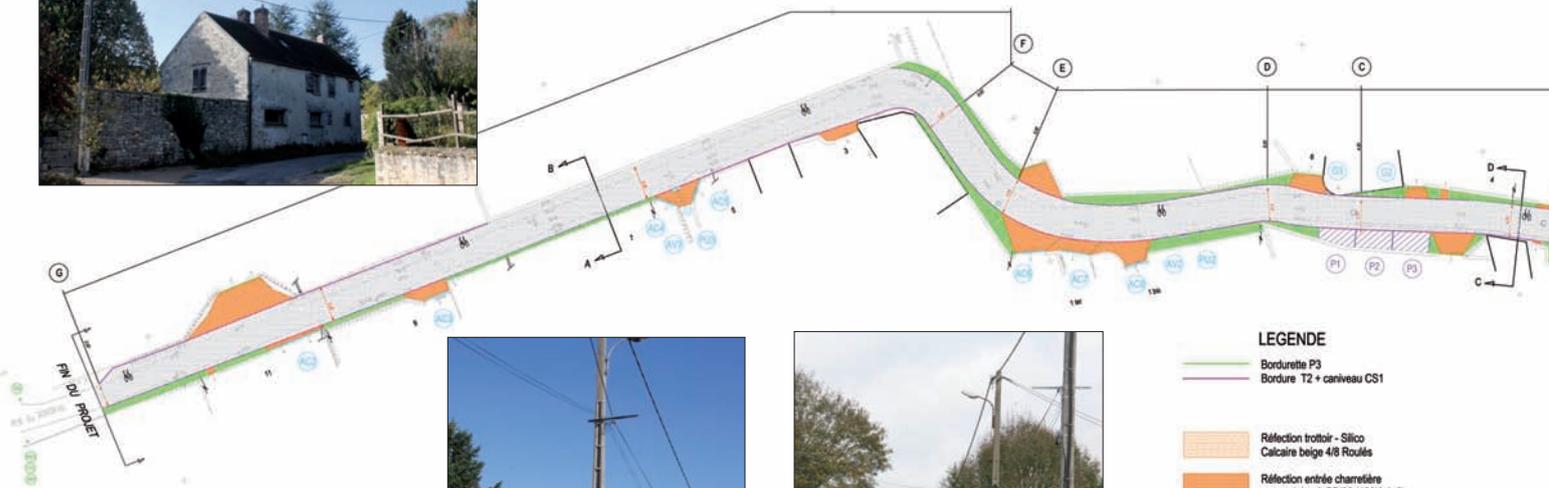
Le temps des discours était venu... Rejoint sur scène par tous ses conseillers et adjoints, le conseil municipal junior, les jeunes moignacois du « chantier citoyen » des vacances de la Toussaint mais aussi par les maires des communes voisines, M. Simonnot souhaita comme il se doit à toute l'assemblée « *une excellente année 2015, pleine de santé, de bonheur, de réussite, mais surtout d'optimisme et d'espoir* ». Ces bons vœux exprimés, ce sont de nombreux et sincères remerciements qui furent ensuite adressés à l'ensemble des acteurs de notre village, élus, partenaires économiques, représentants du Service Public, bénévoles de la vie associative... sans qui Moigny n'aurait pas ce visage tant mérité de commune dynamique. Les mots se firent ensuite plus solennels, pour rappeler les drames qui avaient entaché, en ce début d'année, notre nation et nos libertés de citoyens, mais aussi pour se faire l'écho des difficultés qui pèseront de plus en plus sur la bonne marche de la gestion communale, de la restructuration des cantons de notre département et de ses conséquences, des



RUE DU BORDEAU

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS ET REMPLACEMENT DES CANALISATIONS EN ALIMENTATION D'EAU

Depuis plusieurs années maintenant, la municipalité poursuit sa politique d'effacement des réseaux aériens et d'implantation de lanternes de style pour l'amélioration du cadre de vie des habitants.



LEGENDE

- Bordurette P3
- Bordure T2 + caniveau CS1
- Réfection trottoir - Silico Calcaire beige 4/8 Roulés
- Réfection entrée charretière en enrobé noir BB/06 (100Kg/m²)
- Réfection chaussée en enrobé noir BB-0/10 (120Kg/m²)
- Gazon
- Place de stationnement VL P1 P2 P3



PRÉSENTATION DES TRAVAUX

Ce dossier rentre dans le cadre des objectifs « économies d'énergie et énergies renouvelables ». Divers travaux seront donc réalisés : mise en souterrain, incluse dans un projet d'aménagement global de travaux d'enfouissement, des réseaux téléphonique, de distribution électrique basse tension et d'éclairage public avec l'implantation de 6 candélabres de style sur 240 mètres de long, rue du Bordeaux. Ce chantier comprend également le remplacement des branchements en plomb des riverains et de la canalisation de distribution d'eau potable qui manifestement laisse penser à une corrosion avancée.

Tous les riverains ont été visités concernant la convention privée au titre de la tranchée nécessaire sur le domaine privé.

Cette opération contribue ainsi à l'aménagement paysager et à la réduction des consommations d'énergie, visant à la réduction de la pollution lumineuse en parfaite harmonie avec ce qui a déjà été fait dans toute la commune.

Le montant hors taxe des travaux est estimé à :

• Création d'un éclairage public de style :	14 384 €
• Enfouissement et terrassement des réseaux :	66 500 €
• Enfouissement du réseau France Télécom :	3 737 €
• Remplacement de la canalisation d'eau potable :	40 553 €
• Remplacement des branchements plomb :	6 785 €
• Modification technique de la borne incendie pour améliorer son débit :	1 230 €
• Maîtrise d'œuvre cabinet BEHC :	11 948 €

Réhabilitation de logements communaux ou privés

Entretien le patrimoine communal et diversifier l'offre locative font partie de nos objectifs... nous mettons nos compétences à votre service.

C'est grâce à la maîtrise d'ouvrage du service technique de la mairie et à l'entreprise **pb.travaux.renovation** que l'ancien logement communal attenant au groupe scolaire Jules Demest aura pu retrouver un coup de jeune en moins d'un mois.

Cette opération a permis d'accueillir une nouvelle famille dès le 1^{er} avril !



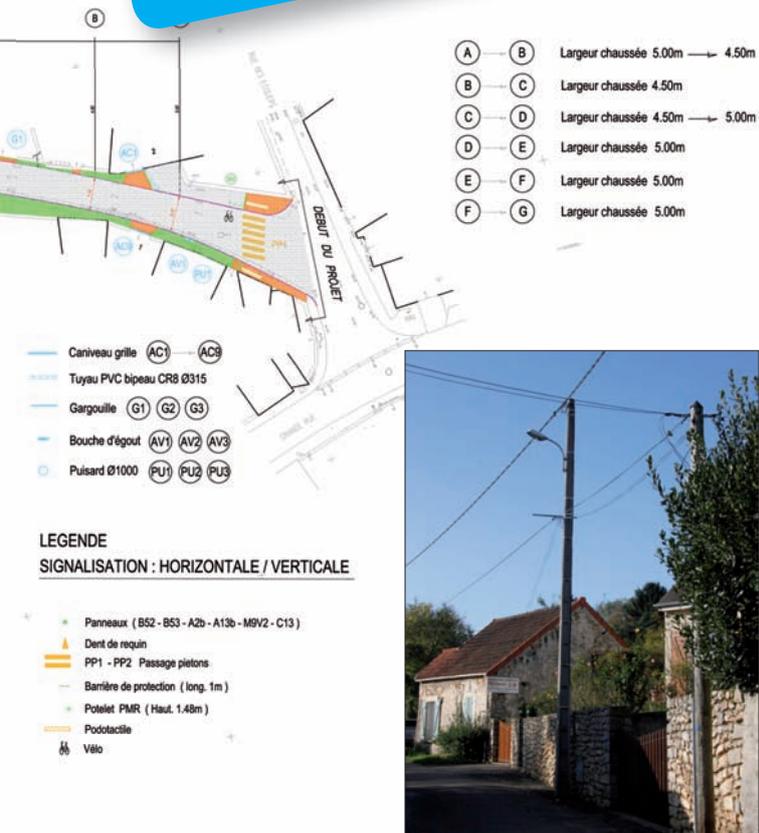
Au regard de quelques propriétés en état d'abandon à Moigny, certains propriétaires devraient être sensibles à l'image de notre village en cédant ou louant leur patrimoine avant de se voir contraint par une procédure judiciaire alors qu'il manque cruellement de logements en France.



Etapes des travaux de réhabilitation pour un logement situé au cœur de Moigny.



Restauration en 2009 d'un mur ancien en pierre de pays – jointoyé à pierre vue au mortier de chaux pour stopper le glissement de terrain.



Le réseau d'adduction d'eau potable actuel de Ø 60 date de 1956 et nécessite un renforcement ainsi qu'une extension. Le sous-sol encombré de nombreux réseaux nécessite la mise en place provisoire d'un communicateur permettant d'assurer la distribution et la suppression de la canalisation existante durant la pose de la nouvelle conduite de Ø 75 en lieu et place jusqu'à la borne incendie.

Par ailleurs, la voirie, utilisée par de nombreux écoliers à pied ou à vélo, sera matérialisée au plus simple. Vu l'étroitesse de la voie, il ne sera pas possible de réaliser des trottoirs. La rue du Bordeaux se verra donc affectée d'une signalisation donnant la priorité aux piétons et qualifiée « zone 20 » pour garantir la sécurité des usagers et celle des écoliers en particulier.



A Moigny, on suit avec attention ce jeune artiste, pur produit de notre village, qui indiscutablement est pour lui une source d'inspiration.

du 8 avril au 16 mai

Carte blanche à Quentin Kheyap

Expo photo à la médiathèque

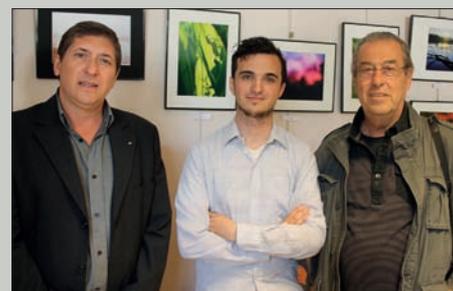
Mais si, souvenez-vous : nous vous en avons déjà parlé, dans un précédent bulletin municipal. Moignacois depuis toujours, son goût pour la photo lui est venu par hasard, quand il s'inscrit à l'atelier photo de Milly-la-forêt. Et peu à peu, ce qui n'était qu'un hobby devient une véritable passion. Alors, il abandonne une filière technique pour se tourner vers l'art photographique, avec ténacité et sensibilité.

Inspiré par David Hamilton, bien connu pour son flou artistique, Quentin étudie, se forme, expérimente tous les styles, toutes les techniques... Cette exposition à la médiathèque a été l'occasion de découvrir, en 25 photos, un petit aperçu de l'étendue de son talent. Décliné en noir et blanc ou en couleur, ici un portrait, là un paysage, en passant par la photographie équestre ou encore des jeux d'ombre fleuris.

Le public d'ailleurs ne s'y est pas trompé puisque le bilan de ce mois d'exposition est très positif. Environ 125 personnes sont venues découvrir ses œuvres, Moignacois ou amateurs de photo venus de tout le Gâtinais.

Et tous sont unanimes : non seulement ce sont de belles photos, mais en plus, on y sent un

style, une « patte » bien personnelle et qui ne ressemble à aucune autre... comme quoi la valeur n'attend pas le nombre des années !



C'est d'ailleurs en ces termes que M. le Maire a salué, lors de la cérémonie de décrochage du 16 mai, le parcours de l'artiste, appuyé avec une certaine émotion par M. Ferruccio, président du club photo de Milly et mentor de Quentin à ses débuts.

Nous espérons que ce talent naissant sera reconnu à sa juste valeur et que Quentin, comme il l'ambitionne, pourra bientôt vivre de son art.

En attendant, si vous l'avez raté cette fois-ci, ouvrez l'œil : c'est sûr, il reviendra bientôt nous présenter ses nouveaux clichés...

© Q. Kheyap



© Q. Kheyap



© Q. Kheyap



En route pour un Voyage dans l'orchestre !

Après une trêve hivernale, la vie culturelle a repris dès le 7 février avec un concert proposé par l'association **Musique à portée**. Son projet : mettre la musique à la portée de tous et, au fil de ses concerts, faire découvrir la richesse des différents instruments. L'église Saint-Denis a été l'une des escales de ce voyage au long cours, consacrée à deux approches musicales distinctes bien que datées toutes deux de 1735.

Véronique Fradin et Elsa Rousselle ont, en première partie, illustré la place accordée aux voix solistes dans le **Stabat Mater** de Pergolèse.



Véronique Fradin et Elsa Rousselle...

Et quelles voix ! Véronique Fradin, soprano et Elsa Rousselle, alto, ont fait vibrer l'auditoire, venu peu nombreux mais enthousiasmé par leur prestation.

La seconde partie a quant à elle présenté des extraits des **Indes galantes**, de Jean-Philippe Rameau. Dans cette œuvre, pourtant contemporaine de la première, c'est l'harmonie instrumentale qui prévaut.



Flûtes, basson, violons, timbales, clarinettes, violoncelle... L'ensemble est composé d'une quinzaine de musiciens

L'opposition de ces deux pièces préfigure la célèbre **Querelle des Bouffons**, (de l'opéra bouffe, opéra-comique italien) qui débute 17 ans plus tard. On y retrouve nos deux compositeurs, Pergolèse et Rameau : un opéra-comique du premier joué à l'Académie royale de musique (institution sérieuse !) déclenche derechef l'hostilité du second, âpre défenseur de la musique française, typiquement tragique... et soutenu par Mme de Pompadour.

Ce dernier point explique, pour la petite histoire, qu'on appelle aussi cette rivalité la **Guerre des coïns**, le « coin du roi » faisant référence aux défenseurs du style français et le « coin de la reine », mené par J.-J. Rousseau, étant favorable à l'influence de l'esthétisme italien.

Comme quoi, un concert à Moigny, ce n'est pas que de la musique !

A vos agendas

les 19 et 20 septembre 2015

Journées Européennes du Patrimoine

Au Programme :

➔ du 16 septembre au 3 octobre :

- **Exposition** « Jardin et espaces verts » à la médiathèque, sur l'histoire du jardin dans le monde et à travers les temps.

➔ samedi 19 septembre :

- **Visites de l'église** de 10h à 12h et de 14h à 17h

➔ dimanche 20 septembre après-midi :

- **Concert-conférence** : dialogue entre œuvres musicales des 16^{ème}, 17^{ème} et 18^{ème} siècle et le thème de la musique dans la peinture...
- **une présentation de la lutherie** artisanale par Thierry Bruno : instruments en cours de fabrication, outils, matériaux, tout un art fascinant à découvrir...
- ... et la **cérémonie** de récompense des Rubans du patrimoine régionaux pour la restauration de l'église.

du 4 au 6 avril



Salon d'Art

19^{ème} rendez-vous pour notre traditionnelle exposition de peinture et sculpture



Ce salon est devenu au fil du temps un moment important de la vie culturelle de notre village. Il accueille chaque année de nombreux artistes régionaux ainsi que les œuvres des élèves de notre atelier d'arts plastiques de Clara Laurent, faisant ainsi de cette exposition un lieu d'échange privilégié entre artistes professionnels et amateurs. Un bilan très positif cette année encore : la présence de 46 artistes, plus de 600 œuvres exposées et pas moins d'une quinzaine de ventes. Lors du vernissage le dimanche 5 avril, M. le maire Pascal Simonnot a d'ailleurs tenu à remercier l'ensemble des acteurs pour cette réussite, les artistes tout d'abord, les élus, les bénévoles, les membres du jury ainsi que Mme Estrela Dezert, adjointe au maire en charge des affaires culturelles au sein de l'équipe municipale, pour sa fidélité et son implication depuis tant d'années.



Les deux artistes à l'honneur cette année : deux femmes reconnues à l'échelle internationale et toutes deux passionnées par le pays du soleil levant...

Catherine Ouhayoun Sarrut, dite « COS », sculpteur

« COS », citoyenne du monde, est née à Caen d'une union franco-allemande. Elle a grandi entre la France, l'Allemagne et le Chili et parle couramment 4 langues. Autodidacte, elle pratique les arts graphiques et plastiques depuis de nombreuses années. Elle est passionnée par le Japon, sa culture, sa langue, son Sumô et ses Geishas. En complément de son travail quotidien dans son atelier de Fleury-en-Bière, elle œuvre, depuis 2001, avec d'autres artistes à l'École de Fontainebleau (Académie Comairas), ainsi qu'avec Pino Galliano à Chailly-en-Bière. Elle dévoile pour la première fois ses *Vénus* en 2008 au Grand-Palais à Paris où elle impose définitivement sa notoriété, qui depuis a fait le tour du monde. Son travail, axé sur des volumes harmonieux, à la fois gracieux et audacieux allie la beauté à la force et à la douceur et a séduit les visiteurs.

Caroline CERDA, peintre

Cette artiste essonnoise *pure souche* a étudié le modèle vivant à l'École des Arts Appliqués, le dessin académique à l'atelier Pico-Tato à Alicante et à Barcelone, la gravure à l'atelier de Sainte-Isaure à Paris et la peinture du 19^{ème} à l'École du Louvre. Caroline, disposant de solides bases, devient copiste dans les musées du Louvre et d'Orsay à Paris. Depuis, elle laisse libre cours à sa propre création, ses paysages reflétant des atmosphères bien particulières pour exprimer les émotions que la nature déclenche en elle. Sans cesse, son aspiration est de *coucher* ses sentiments sur la toile et d'offrir de l'espace à l'imagination du spectateur. Toutes ses toiles sont dominées par des nuances lumineuses qui invitent à l'optimisme et transmettent une énergie positive.

Cette artiste, distinguée de nombreuses récompenses, expose partout en France mais aussi en Allemagne, aux États-Unis ou encore au Japon où, justement, elle est sur le point d'ouvrir une nouvelle galerie.





Le jury était composé de « **COS** » et **Caroline Cerda**, nos invitées d'honneur, de **Me Michel Pacory**, expert judiciaire spécialisé en œuvres d'art anciennes, de **Gaby Bobeau**, présidente de l'office du tourisme Intercommunal, de **Clara Laurent**, professeur de l'atelier d'arts plastiques de Moigny et de **Pascal Simonnot**, maire de la commune. Avec la participation du public, toujours aussi nombreux à voter, il a décerné les **prix 2015** dans les 7 catégories suivantes :

Prix de peinture

Nathalie Pizzo pour *Ronde d'enfants*

Prix de sculpture

Pascal Lopez pour *Couple de poissons*

Prix de la municipalité

Eishin Yoza pour *Mousse 1*

Prix Lantara, décerné par le PNR

Bernard Lebreton pour *L'envol*

Prix atelier adulte

Isabelle Ciret pour *Carnaval*

Prix du public peinture

Guylaine Guitard pour *Loups*

Prix du public sculpture

Danielle Dubas pour *Nu assis*

Gagnants de la tombola

Catherine Villeminot (peinture)

Thierry Tremblay (sculpture)



EXPOSITION

La Boîte à Balbu'ciné à la médiathèque

ou comment devenir incollable sur les prémices du cinéma

Entre spectacle forain et expériences scientifiques, l'animation des images a fait l'objet au cours du XIX^{ème} siècle de tentatives et de recherches qui sont à l'origine de l'invention du cinéma. C'est ce domaine que les Moignacois ont pu explorer du 14 janvier au 11 février à la médiathèque *La Grange*.

Une expo passionnante !

Non, il ne suffit pas de faire défiler des images pour créer l'illusion du mouvement ! Et pour aboutir au cinématographe des frères Lumière, il aura fallu en lever des obstacles : comprendre comment le cerveau « voit », comment lui faire croire que « ça bouge », trouver des techniques pour projeter les images, des mécaniques pour les faire défiler, des astuces pour en améliorer la netteté... autant de défis relevés pas à pas.



Et en plus, on peut toucher !

Tout cela, les visiteurs l'ont bien compris grâce à la dizaine d'objets présentée dans ce petit cabinet de curiosités. Praxinoscope, thaumatrope et autre folioscope, malgré leurs noms barbares, n'ont plus de secrets pour eux. En effet, *La boîte à Balbu'ciné* n'est pas seulement un « mini musée », c'est aussi, selon

l'expression de ses créateurs, « une chronologie à toucher ». Et rien de tel que l'expérimentation pour appréhender tous les phénomènes optiques et techniques qui sont ici en jeu.



Et en plus, c'est beau !

Les adultes ont aussi été sensibles à la qualité esthétique des matériaux : tous ces objets sont réalisés soigneusement un à un par un collectif d'artistes plasticiens dénommé *Colorant 14*. Et cela se voit !

Rien d'étonnant, donc, à ce que cette exposition ait connu une bonne fréquentation, la palme revenant à une jeune lectrice qui, du haut de ses 3 ans, est venue pas moins de 6 fois !

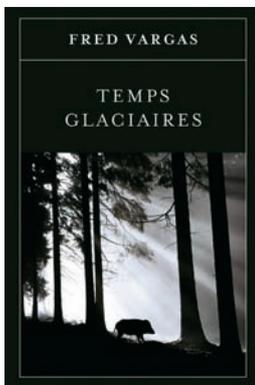


Romans, films, BD

une petite sélection estivale pour se détendre...

Temps glaciaires

de Fred Vargas



Quand Alice Gauthier, femme d'un certain âge, est retrouvée morte, tous pensent à un suicide... Surtout le juge d'instruction, bien pressé de boucler cette affaire. Mais le commissaire Adamsberg, héros récurrent de Fred Vargas, doute de cette version officielle... Une intrigue complexe et bien ficelée.

Le gang des dentiers fait sauter la banque

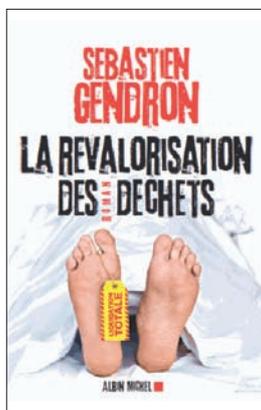
de Catharina Ingelman-Sundberg



Ou quand une bande de retraités pas piquée des vers décide de forcer la chance à Las Vegas pour arrondir ses fins de mois. Un roman léger et drôle, idéal pour les vacances !

La revalorisation des déchets

de Sébastien Gendron



Un tueur à gage employé par la mafia marseillaise décide de se mettre à son compte... mais voilà, on a beau être tueur à gage, on n'en a pas moins des convictions. Alors Dick Lapelouse offre ses services en low-cost, histoire que les pauvres aussi puissent être débarrassés de ceux qui leur empoisonnent une existence déjà pas facile... C'est drôle, c'est grinçant, c'est un polar noir décalé, atypique.

La bibliothèque des cœurs cabossés

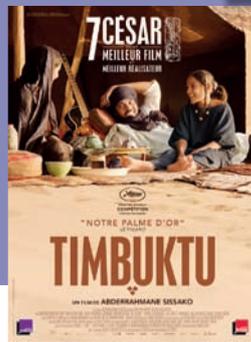
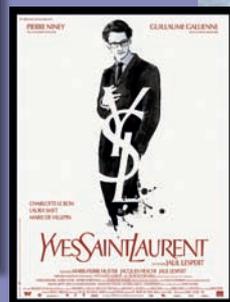
de Katarina Bisvald

Sarah et Amy ont peu de choses en commun. La première est une jeune suédoise de 28 ans, toujours mal à l'aise ; la seconde, une américaine cultivée de 65 ans. Elles se sont pourtant trouvées, par courrier interposé, grâce à leur goût pour la lecture. Au fil de leur relation épistolaire se tissent des liens d'une rare complicité et, un jour, Sarah traverse l'Atlantique pour rencontrer enfin Amy. Mais elle arrive trop tard, seule au fin fond de l'Iowa...

Heureusement la vieille dame lui laisse un trésor : des étagères entières de livres qui, peut-être, aideront Sarah à reprendre pied.

Un premier roman prenant et optimiste qui séduira les amateurs de belles histoires et les mordus de lecture !

Nouveautés DVD



L'histoire d'Irène

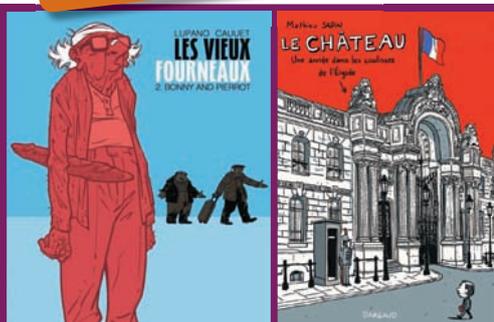
d'Erri de Luca



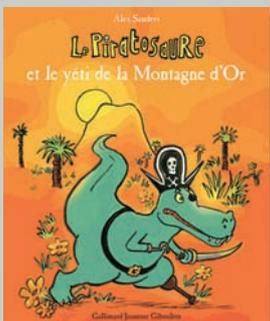
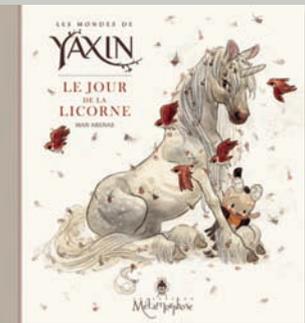
Dans une langue épurée et puissante, Erri De Luca nous offre ici l'histoire d'une jeune femme vivant sur une île grecque qui passe ses nuits à nager avec les dauphins. Deux autres courts récits, «Le ciel dans une étable» et «Une chose très stupide», nous rappellent à quel point cet auteur italien est un grand conteur. Trois nouvelles à savourer sur la page.

DES BD POUR RIRE

Et plein d'autres nouveautés qui vous attendent à la médiathèque, d'Isabelle Autissier à Didier Van Cauwelaert, en passant par Françoise Bourdon, Lars Kepler ou Guillaume Musso...



Pour
les plus jeunes



Des Fraises en Hiver

De retour à Moigny

Un concert tout en rythme et bonne humeur

samedi 7 mars

Notre église Saint-Denis, pour la deuxième année consécutive, a servi d'écrin à cette sympathique chorale. Quel bonheur d'apprécier une nouvelle fois cette trentaine de choristes qui sous la direction de leur jovial et explosif chef de chœur, Jean-Pierre Ageorges, nous a offert une parenthèse estivale au cœur de l'hiver. Les chants Gospel étaient bien sûr le point d'orgue de ce concert, avec tout le rythme et la liesse qu'on leur connaît. Mais la programmation judicieuse nous a également fait voyager d'un continent à l'autre, alternant des célèbres ballades comme *Amazing grace* hymne dédié à l'espoir s'il en est, des chants traditionnels d'Afrique du Sud ou de Turquie, en passant par le plus bel air d'Haendel « *Lascia ch'io pianga* ».

Au milieu du spectacle, un entracte improvisé par l'espiègle et talentueux *Wilfried*, un des ténors solistes, nous a été proposé : une présentation dithyrambique et théâtrale de leur chef de chœur.

« *Mesdames, Messieurs, rien ne peut qualifier cet homme ... il est beau, il chante bien, arrange et dirige en frôlant la perfection...*



il joue du piano... assis, debout... comme vous voulez - tiens ? Je ne l'avais jamais faite celle-ci » dit-il l'œil pétillant de malice en se retournant vers sa troupe. Cet intermède digne d'un prêche était en fait l'occasion de demander gentiment à l'assemblée d'entamer un chant connu de tous pour souhaiter un *joyeux anniversaire* à leur mentor.



Ce qui a immédiatement été fait avec beaucoup de sympathie ! Deux heures trop courtes où émotion et gaîté se sont mêlées intimement. Les spectateurs nombreux et conquis, ont eu également l'extrême privilège de bénéficier de *cours de chant*. Timides au départ, leurs voix se sont assurées, certains ont même osé se mêler aux choristes pour entamer sur scène le mythique *Oh, Happy Day*, bouquet final de cette soirée mémorable.

En lieu et place des traditionnels rappels qui n'auraient pas failli, M. Ageorges a préféré terminer ce récital en raccompagnant vers le parvis la belle foule de spectateurs, ses choristes faisant une haie d'honneur en chantant un dernier Gospel.

Sopranes, Altis, Ténors et Basses, merci à toutes et tous de nous avoir offert ce moment chaleureux... pour un peu, on aurait pu voir pousser au milieu de la nef

Des Fraises en Hiver !..

Samedi 30 mai : Moigny, le temps d'un concert, fait un saut dans le passé... ...au temps de la Renaissance, pour être plus précis.

Le *quatuor vocal Abélard*, sous la direction de Jean Béliard, a donné à entendre ce soir-là des chants sacrés méconnus : qui connaît en effet les noms de Josquin DESPREZ, TALLIS, PALESTRINA ou encore de LASSUS ? En introduisant chaque extrait avec des éléments de contexte et une traduction du texte (chanté en latin), il a permis aux auditeurs de mieux appréhender les subtilités propres à chaque compositeur.

Il faut dire que cet ensemble vocal sert à merveille les œuvres qu'il présente : les voix de Ségolène Cornec, soprano époustouflante, et de Jean Belliard, ténor, se répondent, tandis que Lydwine de Hoog-Belliard, alto et Philippe Legourd, basse, complètent à merveille l'harmonie du quatuor.

Le tour de chant s'est achevé en faisant la part belle *aux Motet et Messe «O quam gloriosum»* de Thomas Luis de VICTORIA. On a ainsi découvert quelques trésors mu-

sicaux du 16^{ème} siècle... dont l'*Ave maris stella* également de VICTORIA, qui trouve une résonance particulière dans notre église Saint-Denis... puisque l'on retrouve cette formule inscrite dans la fresque qui orne l'entrée de la chapelle de la Vierge !

C'est d'ailleurs très exactement l'objectif que défend M. Béliard depuis maintenant 25 ans: «*célébrer la musique dans les lieux pour lesquels elle a été écrite et qui lui servent d'écrin*».



Le carnet de voyage a séduit le public de la médiathèque

du 4 au 25 mars

Grâce à une exposition prêtée par la Bibliothèque départementale de l'Essonne, petits et grands ont pu en apprendre plus sur cet art *métis* entre journal intime, recueil de souvenirs et livre d'artiste.

Carnets de voyage : une expo...

Ils gardent la trace du voyage, des rencontres, des émotions et l'on aime les montrer, partager les secrets qui surgissent au fil des pages.



C'est aussi l'opportunité donnée à l'instant, à la découverte. Et même lorsque l'on ne vadrouille pas, il donne une bonne occasion de prendre son temps, de regarder autour de soi autrement pour redécouvrir des paysages familiers, des trajets quotidiens... ou encore de laisser libre cours à ses voyages intérieurs ou imaginaires...

En marge de l'exposition, une trentaine de récits ou carnets offraient aux visiteurs un panorama de la grande diversité de ce genre méconnu et beaucoup d'idées pour qui veut se lancer !

... et un « mode d'emploi »

Réaliser un carnet de voyage permet aussi d'exprimer sa créativité. Et cette exposition a convaincu plus d'un visiteur à franchir le pas, tant elle offrait de bonnes idées, faciles à personnaliser. Grâce aux astuces d'Antonia Ney-



rins, auteur de l'exposition et *carnettiste* professionnelle, chacun aura pu y trouver de quoi s'inspirer, ce genre hybride laissant une grande liberté de ton et de style.

Alors, cet été, c'est décidé : on boucle ses valises sans oublier d'y glisser un précieux petit carnet !!!!

Et une semaine plus tard, changement d'ambiance : la Corse s'invite à Moigny

Le samedi 6 juin, c'est au tour d'*U gruppu Scontru* de prendre place dans l'église. *Scontru*, en corse, veut dire rencontre, et celle-ci assurément marquera longtemps les esprits et les cœurs.

Rencontre d'abord avec la richesse d'un répertoire méconnu qui mêle chants sacrés (*Salve*) et ballades d'amour (*Cùn voi o madamicella*), chants de bergers polyphoniques d'hier (*A biasgina*) et airs plus contemporains comme *A mio cunfina*, pour mieux montrer à quel point le patrimoine insulaire est riche et encore vivant.

Rencontre ensuite avec 4 chanteurs qui ont su partager leur passion et leur culture, 4 corses « expatriés » à Paris, loin de leur île de beauté : Jean-Baptiste CASANOVA, le pilier du groupe, entraîne avec lui le jeune Paul-André FATACCI, à la guitare et au chant, et dont la voix, puissante et aérienne à la fois, a subjugué l'auditoire. C'est aussi Etienne ORSINI et Dumé SAVIANI, qui assurent avec brio la partie basse du chant.



C'est pas fini comme dit la PUB !

Et surtout, surtout, c'est une rencontre humaine, tant *Scontru* a partagé ce soir-là beaucoup de chaleur et de gentillesse... A tel point que le concert terminé, on n'a pu se résoudre à se séparer et que la rencontre s'est prolongée à la terrasse du « Petit Moigny », jusque tard dans la nuit, pour un boeuf improvisé ou plutôt, devrais-je dire, une *fistacciola* (fête entre copains), en toute simplicité, en toute complicité...

On est venu, ce soir-là, assister à un concert et on est reparti rassasié, la tête et le cœur remplis autant de musique que d'amitié.

Alors, un grand merci les amis !



La Médiathèque la Grange passe au numérique : deux nouveaux services à découvrir !



Tout apprendre...

En partenariat avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, vous pouvez dès aujourd'hui profiter de ressources en ligne via la plate-forme **Tout apprendre**

A CONSULTER à la médiathèque, gratuitement !

- ▶ code de la route, un cours complet, comme à l'auto-école !
- ▶ remise à niveau adulte dans de nombreuses disciplines : pour se rafraîchir la mémoire, ou satisfaire sa curiosité
- ▶ droit du travail
- ▶ tests de langue : pour faire le point sur son niveau (32 langues disponibles)
- ▶ soutien scolaire du CP à la terminale, pour toutes les matières : des milliers d'heures pour réviser, s'entraîner, comprendre. Un programme complet très bien conçu !

et EMPRUNTER 2 liseuses numériques sur lesquelles vous trouverez :

- 15 nouveautés en littérature générale
- ou 15 nouveautés en littérature policière



- ▶ Vous voulez tester ?
- ▶ Voir à quoi cela ressemble ?
- ▶ Savoir comment cela fonctionne ?
- ▶ Vous êtes contre (mais curieux) ?
- ▶ Dans tous les cas, c'est l'occasion d'en profiter !

La Grange... aux enfants

Depuis la rentrée de septembre 2014, la médiathèque propose de nouvelles activités pour les enfants.

Les ateliers (travaux manuels, initiation artistique ou scientifique) sont l'occasion de susciter la curiosité des plus grands. Petit retour en images...

Après l'atelier du samedi 24 janvier en complément de l'exposition *La boîte à Balbu'ciné*, (voir article), le samedi 21 mars, c'est un atelier *Récup'*, « il y a des trésors dans nos poubelles ! » qui a été proposé.

Pour apprendre que récupérer, c'est amusant... et bon pour notre planète ! Chacun est reparti avec une boîte (à bijoux, à secrets, à souvenirs...) réalisée à partir de matériaux récupérés et personnalisée.



SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
30 MAI - 5 JUIN

samedi 30 mai

Journée jeux, stand d'information sur le phytolaque et atelier land art pour la semaine du développement durable



Et toujours :
les bébés-lecteurs
un vendredi matin par mois
(6 mois-3 ans) et
le café littéraire
un mercredi après-midi
par mois !

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA PROCÉDURE D'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



Fonctionnement / Déroulement

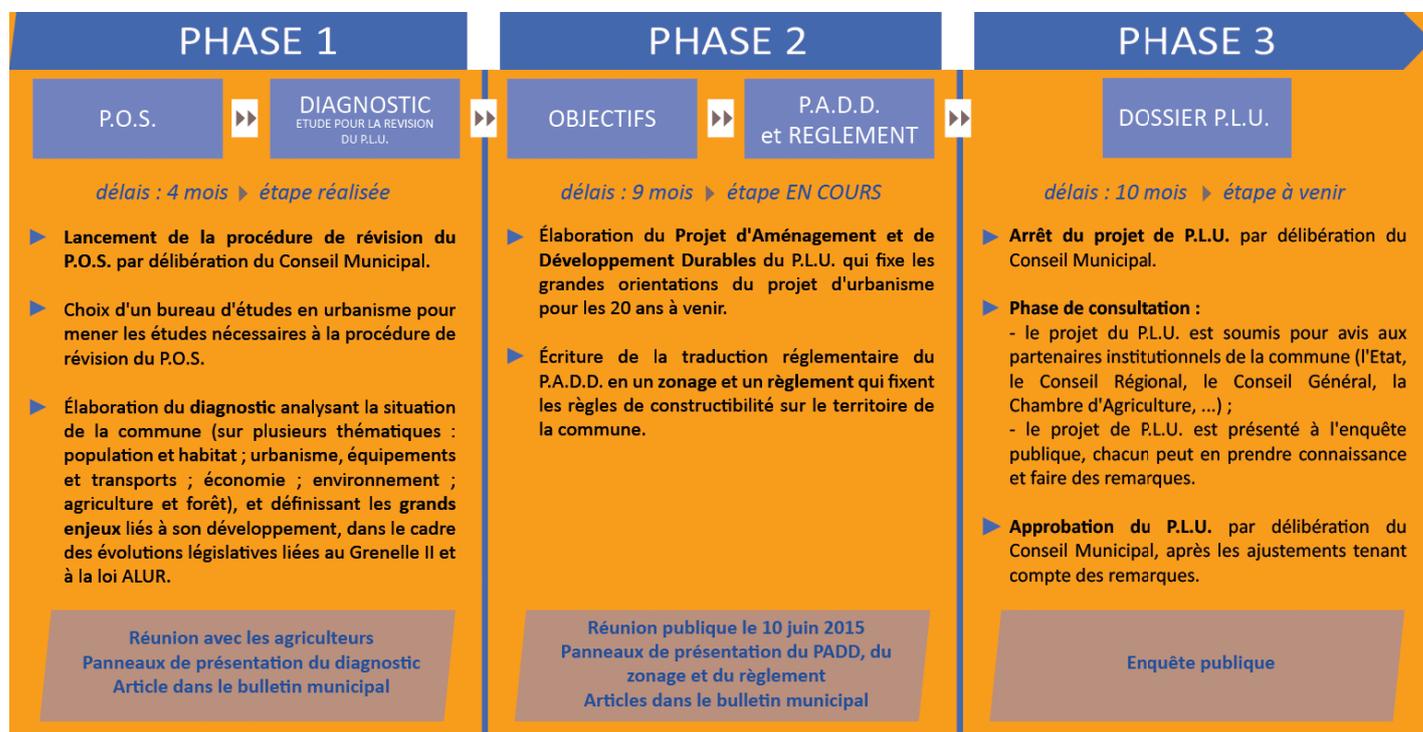
COMME NOUS VOUS L'AVONS DÉJÀ ANNONCÉ DANS LE PRÉCÉDENT BULLETIN MUNICIPAL, LA PROCÉDURE D'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME, LANCÉE EN AUTOMNE DERNIER, EST EN COURS.

Ville Ouverte (agence d'assistance à la maîtrise d'ouvrage en urbanisme réglementaire et pré-opérationnel) et **Écogée** (bureau d'études spécialisé en environnement) accompagnent la commune de Moigny-sur-École dans

cette procédure, lors de réunions de travail régulières. L'équipe du bureau d'études permet d'orienter les idées de la commune en apportant leurs connaissances en tant qu'architecte, écologiste, géomaticien, expert en

développement durable et en qualité environnementale, paysagiste et urbaniste. La commune reste « maîtresse » du projet en décidant des orientations à suivre et de la manière de les formaliser réglementairement.

Où en est-on aujourd'hui ?



Après quelques mois d'un travail à la fois statistique, documentaire mais également de terrain, le diagnostic (phase 1) a été rendu par le bureau d'études en février dernier. Il est consultable en mairie et sur le site internet de Moigny (www.moigny-sur-ecole.com).

Il a permis de dresser un état des lieux de la commune et de dégager un certain nombre d'enjeux pour le développement communal pour les dix années à venir, sur des thématiques variées, telles que : démographie, habitat, économie, agriculture, déplacements, paysage et patrimoine, etc.

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**, en phase 2 sur le calendrier, a été validé il y a quelques semaines. Il décline les enjeux stratégiques du projet communal dans un projet politique, en cohérence avec les exigences supra-communales (Schéma Directeur de la Région Île-de-France - SDRIF, loi ALUR, Charte du Parc Naturel Régional - PNR, ...).

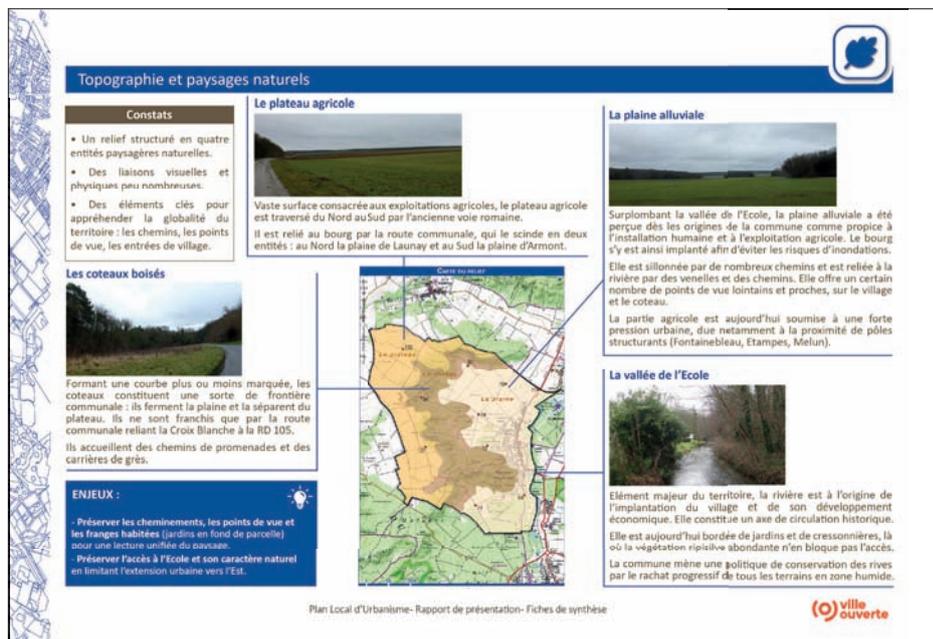
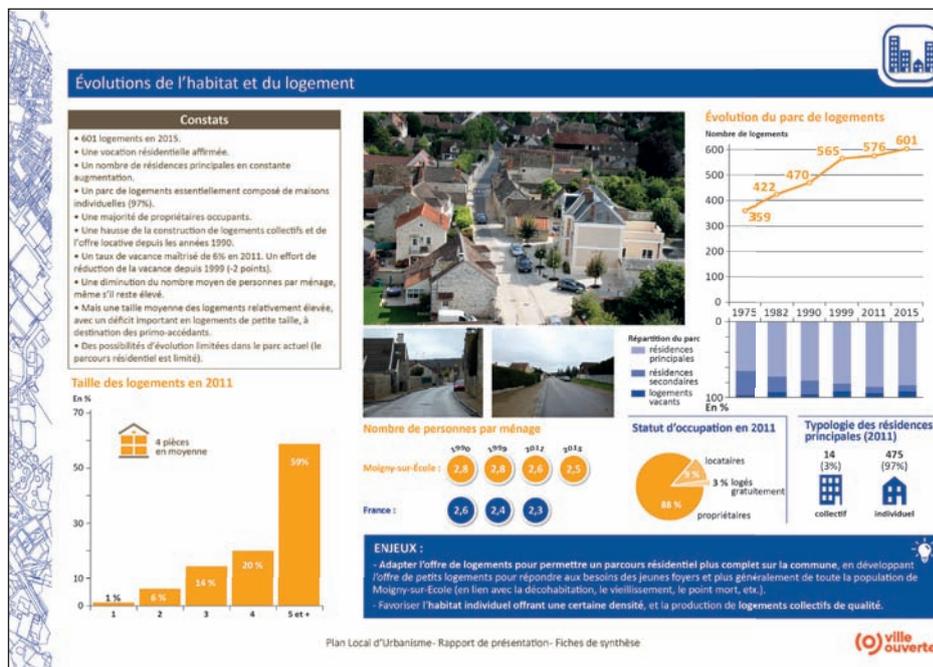
Il se décline en trois grands axes :

1. Consolider les acquis :

Le dynamisme communal s'appuie sur l'agriculture, quelques petits commerces de proximité, une offre d'équipements modernes et variés et un cadre de vie de grande qualité. Il s'agit de pérenniser et de renforcer ces atouts, en affirmant le développement démographique communal et en veillant au maintien de la mixité sociale et intergénérationnelle.

2. S'adapter aux enjeux actuels :

La prise en compte des enjeux environnementaux et du développement durable s'avère aujourd'hui indispensable. A l'échelle du projet communal, cette préoccupation se décline sous différentes thématiques : favoriser les modes de déplacement alternatifs à l'usage de véhicules individuels, permettre une évolution maîtrisée de l'urbanisation pour que l'extension du bourg ne se fasse pas au détriment des zones agricoles et naturelles du territoire, travailler à une meilleure gestion des réseaux (eaux pluviales, réseau internet pour faciliter le développement d'activités économiques locales...), protéger les ressources naturelles, développer les économies d'énergie et la lutte contre la pollution.



Exemples de fiches de synthèse du diagnostic

3. Révéler les patrimoines :

La commune de Moigny-sur-École est riche d'une grande qualité patrimoniale. Le projet communal veille à la protection et à la mise en valeur de ces qualités paysagères, naturelles (École, la faune et la flore) et architecturale qui représentent l'identité moignacoise.

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** et la **carte** qui l'accompagne sont consultables en mairie ou sur le portail internet. Ce document est en cours de traduction réglementaire : il s'agit d'établir le cadre permettant sa réalisation à travers un ensemble de prescriptions du droit des sols.

Essonne Verte Essonne Propre

MOIGNY vert propre

Voilà déjà 20 ans que le Département et les Essonniens se mobilisent pour les paysages, la nature et agissent pour le développement durable de leur territoire. Pas moins de 3 500 tonnes de déchets ont été collectées par de nombreuses structures (collectivités, associations, syndicats, établissements scolaires...) depuis le lancement de l'opération Essonne verte - Essonne propre ! Pas moins de 200 000 paires de gants et sacs poubelles ont été nécessaires pour organiser ces quelques 2 200 opérations en faveur du cadre de vie.

Samedi 11 avril



Une mention spéciale à nos deux jeunes éco-citoyens, Lauréna (membre du CMJ) et Mathis, pour leur participation. Un diplôme leur a été remis pour garder un souvenir de leur engagement !

Un triste et flagrant exemple de pollution : une étiquette d'un produit électronique fabriqué en 1993 aux États-Unis. Que de temps et de kilomètres pour être retrouvée, 15 ans plus tard sur le bord d'une route du Gâtinais Français !

« Ensemble faisons plus pour jeter moins »

Moigny, partenaire actif depuis toujours, a encore une fois apporté sa contribution en appelant ses habitants à venir participer au nettoyage des talus de nos routes, chemins, piste cyclable ou autres espaces communaux... C'est dans un esprit bon enfant que la petite vingtaine de chasseurs, armés de gants et de sacs distribués par les élus organisateurs, a œuvré ainsi toute la matinée, pour clore cette « randonnée éco-citoyenne » au Moulin Grenat par une collation bien méritée !



Le constat : des « dépôts sauvages » de moins en moins nombreux, par contre un nombre toujours aussi conséquent de plastiques, papiers, canettes, bouteilles ou autres débris jetés très certainement des véhicules qui traversent notre village.



Une nouvelle action
dans le cadre de notre

Agenda 21



Environnement Phytolaque

Moigny « s'arrache » pour la biodiversité !

➔ Dans le cadre de son Agenda 21, Moigny se lance dans la lutte contre le phytolaque ou « Raisin d'Amérique » que l'on croise aux portes du village et qui envahit la Forêt de Fontainebleau, particulièrement le massif du Coqibus. Alors, à vos pelles, citoyens !!! (ou tout autre bêche, sarcloir...)

Le **Phytolaque** est une plante classée comme invasive par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) qui la qualifie de « **peste végétale** ». Importé d'Amérique du Nord pour colorer les vins, le phytolaque se reconnaît à ses grandes tiges violacées de 1 à 3 mètres et à ses **grappes de fruits noirs** qui font penser à du raisin. Par ses substances toxiques, il inhibe toute flore indigène ainsi que la micro faune. Ses graines, véhiculées par les oiseaux, colonisent notre massif forestier où elles ont trouvé un biotope idéal pour s'épanouir. Le réchauffement climatique et les tempêtes qui mettent en lumière les parcelles forestières ne feront que favoriser cette invasion si on ne fait rien. Alors adieu jeunes chênes, jonquilles et champignons...

Si vous rencontrez un phytolaque

- **D'abord, évitez de le toucher** car c'est une plante toxique (troubles cutanés et gastriques chez l'homme), notamment en sa base, ou portez des gants.
- **Surveillez les animaux** car son ingestion peut avoir des conséquences fatales (stérilité pour les vaches, spasmes suivis de mort pour les chevaux...)
- **Si vous êtes en randonnée, sectionnez sa tige** à environ 50 cm et laissez-la sur place afin qu'elle puisse être repérable par des arracheurs.
- **Si vous avez un outil, ARRACHEZ-LA** en la coupant sous le collet soit à environ 5 cm sous terre... et laissez-la pourrir. Elle s'arrache facilement !
- **Signalez sa présence à l'Association ASABEPI** qui est venue sensibiliser la Commission Agenda 21 de MOIGNY et qui nous a aidés à réaliser cet article.
- **Il se propage par la dissémination de ses graines.** Ramassez les grappes et enfermez-les dans un sac plastique avant incinération (ordures ménagères).

Qu'est-ce qu'une Espèce Exotique Envahissante (EEE) ou invasive ?

C'est une espèce animale ou végétale venue d'ailleurs et qui menace la biodiversité locale : elle accapare une trop grande partie des ressources ou elle se nourrit des espèces locales. Elle représente souvent un risque sanitaire par sa toxicité. Les frelons asiatiques, les chenilles processionnaires, la renouée du Japon, la berce du Caucase... sont des EEE...

Prolifération du phytolaque dans la forêt de Fontainebleau ➔
Photos reproduites avec l'aimable autorisation de l'association ASABEPI

1, Bis Grande rue
91490 Moigny sur Ecole
REPARATION VENTE NEUF ET OCCASION

MILLY
MOTOCULTURE



01 64 98 75 02

REPARATION VENTE NEUF ET OCCASION



Halte à l'essor des invasives !



Rejoignez ASABEPI, Association des Arracheurs Bénévoles de Plantes Invasives, qui défend la biodiversité en Forêt de Fontainebleau, informe le public et les institutions et organise des chantiers d'arrachage conviviaux d'une 1/2 journée.

Renseignements :

J-C. Perrée - Tél. 01 60 66 28 12

phyto@netcourrier.com

<http://phytolaque.wifeo.com>

<https://www.facebook.com/assoc.asabepi>



Photo: Huguette ALBERT

Ramassage des encombrants

Prochaine collecte prévue le : **mercredi 7 octobre**

Merci de sortir vos encombrants la veille

Elle sera confirmée par un flyer dans votre boîte aux lettres.

Renseignements SIROM au :

01 64 99 31 81



Festiniture Samedi 30 mai

Jeux, ateliers, expo et entretien de nos espaces naturels : les jeunes Moignacois s'investissent pour le développement durable



Abri à insectes installé au Sentier du Moutonnier



Merci à Julia, Jesse, Angèle, Yamina, Corentine, Marie et à leurs parents pour cette œuvre « land art » collective...

Agenda 21



Vendredi 5 juin

Dans le cadre de l'Agenda 21, les enfants de la classe de Mme Durantel (CE2-CM1) ont participé à l'entretien des arbres fruitiers du sentier du Moutonnier, arbres plantés en 2010 pour l'opération « Un bébé un arbre ».

L'après-midi, les enfants du CP-CE1 les ont rejoints pour une remise en mémoire* qui s'est terminée par un goûter dans la cour de l'école.

Cette opération ne fait que commencer, il est d'ores et déjà prévu de reprendre le cours de cette action dès le mois de septembre... pour la rentrée des classes.

* Arbres plantés en 2010 à l'occasion de la naissance des enfants de 2009 et 2010 actuellement au CP.



Recyclage des petits emballages en aluminium

Direction... la poubelle jaune !



Désormais les petits emballages en aluminium et acier se recyclent.



Depuis mars, le SIREDOM a étendu ses consignes de tri au **tout métal** et porte ainsi ses efforts sur la captation des petits emballages en aluminium et acier. Ainsi, en plus des canettes, boîtes de conserve et aérosols non dangereux, sont concernés :

Avec un taux de recyclage de 32%, l'aluminium fait partie des matériaux d'emballage les moins bien valorisés comparé aux 67% d'emballages ménagers recyclés. Pourtant, les bénéfices écologiques et économiques de la valorisation de l'aluminium et de l'acier sont indéniables puisqu'ils présentent l'avantage d'être recyclables à 100%, et ce, à l'infini. De plus, ils ne génèrent que 5 % d'émission de gaz à effet de serre.



Plus de tri pour plus de recyclage

Le syndicat de traitement des déchets sud-francilien s'est engagé dans le « **projet métal** » mis en place par Éco-Emballages, l'association des maires de France et le club de l'emballage léger en aluminium et en acier qui vise à améliorer le recyclage des emballages métalliques et simplifier le geste de tri pour les habitants.

Séparés mécaniquement sur la chaîne de tri du Centre Intégré de Traitement des Déchets de Vert-le-Grand, les emballages en acier et en aluminium prendront la direction des usines de recyclage pour **renaître sous forme de nouveaux emballages ou d'objets** tels qu'ustensiles de cuisine, outils, pièces automobiles et produits pour l'industrie.

Des avantages environnementaux et économiques

Cet engagement est dans la continuité logique des objectifs de vos élus : **recycler toujours plus de déchets afin de réduire l'incinération et l'enfouissement**, modes de traitement plus coûteux. C'est aussi parce que les équipements nécessaires pour récupérer ces petits emballages viennent d'être installés sur la chaîne de tri de Vert-le-Grand. Ainsi, ce nouveau dispositif ne nécessite pas d'investissements importants et le tonnage des emballages en acier et aluminium a augmenté significativement. Outre le bénéfice environnemental, le tri de ces déchets va générer de nouvelles recettes pour le SIROM via le SIREDOM, donc pour nos 27 villages adhérents et, au final, pour vous, les habitants.

Soirée Moules Frites

Vie Associative



Association
du Foyer Rural

Samedi 7 février

Début de saison sur les chapeaux de roues pour le Foyer Rural

Que de monde !

Certes, cela fait longtemps qu'il n'est plus à prouver que cette soirée dansante, organisée par le Foyer Rural chaque mois de février, remporte toujours un large succès. Mais cette année, il aura fallu redoubler de courage et d'efforts pour accueillir les **200 convives**, pousser les murs de la Salle des fêtes, œuvrer sans relâche pendant près de 2 jours aux fourneaux, battre le rappel de toutes les bonnes volontés pour aider au service et à la plonge... mais quelle satisfaction ensuite, en

voyant cette joyeuse assemblée savourer le délicieux repas entièrement fait maison, discuter joyeusement ou s'essayer à un Madison endiablé sur la piste de danse.

C'est presque au petit jour que l'équipe des bénévoles est enfin rentrée se coucher pour une courte nuit bien méritée, fourbue, mais le cœur encore plein d'éclats de rire partagés, car c'est bien la bonne humeur qui est le leitmotiv de cette joyeuse équipe !

Bravo, merci et à l'année prochaine !

Election des membres du bureau du 13 mars 2015

Président

M. Yannick Foucher

1^{ère} Vice-Présidente

Mme Nathalie Tavet

2^{ème} Vice-Président

M. Emmanuel Plessis

Trésorière

Mme Ghislaine Argentin

Trésorière adjointe

Mme Isabelle Vanhooland

Secrétaire

Mme Kathy Bernaux

Secrétaire adjointe

Mme Fabienne Cécini

Asseseurs

Mme Martine Foucher

M. Jacky Pasquier

Commissaires aux comptes

Mme Betty Cartier

Mme Stéphanie Demandre

Autres membres

du conseil d'administration

Chantal Abrioux, Géraldine Allain, Nathalie Arrigoni, Suzanne Bouclet, Caroline Ledu, Jean-Marc Rovella, Pascal Simonnot (Président honoraire).



Toute personne désireuse de se joindre à notre association est la bienvenue.

Un seul objectif : animer notre village.

Si vous désirez participer à une ou plusieurs de nos manifestations en apportant votre aide occasionnelle, vous pouvez contacter un des membres du Foyer Rural (voir liste ci-dessus). Vous découvrirez ainsi le déroulement de nos différentes manifestations et, déciderez peut-être de rejoindre notre équipe de bénévoles !

A bientôt peut-être ! ..



Samedi 28 mars



13^{ème} Nuit des Cornemuses à Moigny

Samedi 28 mars, les cornemuses du **91st Gâtinais Highlander Pipe-Band** ont résonné dans la salle des fêtes, lieu habituel des répétitions de cette formation présidée par le *pipe-major** Claude Dassy et avec l'aimable autorisation de la municipalité moignacoise.

91st Gâtinais Highlander Pipe-Band

Ce soir-là était l'occasion de fêter la « 13^{ème} Nuit des Cornemuses », événement fondée il y a 15 ans par Paul Cocchi, fondateur de cette *Association-École de la Cornemuse et des Arts celtiques*, basée à Moigny. Ces festivités ont permis à tous les membres de cette joyeuse compagnie de se rassembler entre amis, musiciens et surtout inconditionnels des traditions celtiques, avec en prime la présence amicale du conteur Patrick Caudal.

Le *pipe band* au complet a donc enchanté cette sympathique soirée de ses airs celtiques. La musique irlandaise s'est aussi invitée avec le groupe «Hurricane Granny» de Michel Foulon, instructeur au sein de l'association, ainsi que sa cousine de Bretagne avec «Penhuern», l'ensemble de notre ami Yann Quinot. Ce dernier, non content de nous ravir les oreilles, avait également pensé à nos papilles en dressant une table d'excellents produits régionaux, ce qui agrémenta le non moins excellent repas concocté par Jean-Philippe, un autre de nos compères.

Profitant d'être ainsi rassemblés, nous avons tenu à rappeler notre investissement pour la réalisation de la statue de Bill Millin, unique *piper** sur les plages du débarquement du 6 juin 1944. Cette œuvre, érigée à Colleville-Montgomery en Normandie, a été inaugurée le 6 juin 2013. Son auteur n'est autre que Gaétan ADER, peintre et sculpteur essonnien reconnu mais aussi et surtout *piper* et... membre de notre association.

**pipe-major* : leader d'un pipe-band
**piper* : joueur de cornemuse écossaise

Notre passion vous intéresse ?..

N'hésitez pas à nous rencontrer tous les lundis soir, lors de nos répétitions à la salle des fêtes de Moigny.

Et pour plus d'informations :

Site de l'école de la cornemuse :

<http://ecoledelacornemuse.fr/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/91ghpb>



Dimanche 6 septembre 2015

Forum des associations Marché Rural

Toutes les activités sur :
www.moigny-sur-ecole.com

- > la vie locale
- > clubs et associations
- et > foyer rural

Renseignements Foyer Rural

06 89 44 45 65

Brocante de Pâques

Dimanche 5 avril



Une journée de printemps ensoleillée pour les brocanteurs d'un jour !

Dimanche 5 avril, 6 heures du matin, les premiers exposants prennent possession de leur emplacement, sous la houlette de l'équipe du Foyer Rural, organisateur de cette manifestation. Malgré les températures assez basses, les tréteaux se chargent rapidement d'une multitude d'objets, bibelots, jeux et jouets, vêtements devenus trop justes pour *le petit dernier*, collections diverses, etc... De leur côté, les bénévoles s'activent dans la bonne humeur, servant cafés et chocolats fumants, préparant les victuailles prévues pour le déjeuner, confectionnant leurs succulentes crêpes toujours très prisées des habitués... Une promeneuse leur a même confié : «J'aime venir à Moigny les jours de brocante, car outre la convivialité du *marché*, le passage à la buvette est



toujours un moment sympathique et gourmand». Les exposants, quant à eux, sont toujours ravis, lorsqu'à la mi-journée l'on vient leur offrir le verre de l'amitié en toute cordialité mais avec modération car il faudra garder l'esprit clair pour assurer les ventes de l'après-midi et remballer le soir !

A l'issue de cette belle journée, chacun est reparti le coffre de la voiture un peu moins rempli et le porte-monnaie un peu plus rebondi. Les membres du Foyer ont, eux, comme à l'accoutumée, fermé la marche en faisant place nette jusque tard dans la soirée !

Soirée Variétés

Samedi 30 mai



Comment un spectacle de danse peut-il nous montrer à quel point les tubes musicaux sont au cœur de nos vies, qu'ils marquent des moments importants de notre existence et qu'ils nous permettent de percevoir le monde différemment ?

Quand la musique remue l'âme, ce sont des moments de joie et de bonheur qui s'ouvrent à nous, tout comme les portes de la salle des fêtes se sont ouvertes ce samedi-là à un très grand nombre de personnes

venu voir le spectacle de danse de Nathalie et de ses élèves.

Les chorégraphies cadencées s'enchaînaient à un rythme effréné, les danseuses ont offert une représentation si époustouflante que le regard des spectateurs scintillait de plaisir. Tous nous ont d'ailleurs confié leur admiration et leur satisfaction pour cette excellente soirée.

Nous remercions vivement les danseuses pour leur travail, leur dévouement et pour ce moment magique et divertissant.



20 juin 2015

Fête du Sport à Chaude Vallée

Une manifestation toujours aussi prisée par les jeunes de notre village !



Pour le plus grand bonheur de tous, c'est sous un soleil éclatant que s'est déroulée la douzième édition de cet après-midi multisports organisé par l'A.S.C.V. Une belle diversité d'activités sportives était proposée aux enfants : cross, basket, différents types de lancers, tir à l'arc, pétanque, parcours avec obstacles, tennis, etc... C'est par petites équipes de 4 à 5 participants que les jeunes, encadrés par des adultes bénévoles, allaient joyeusement s'essayer à chacune des disciplines. Bien entendu, entre chaque

épreuve, le stand de **ravitaillement** était également très apprécié par petits et grands, pour une crêpe, un morceau de gâteau ou encore une boisson rafraîchissante ! Compétition oblige, une équipe a été déclarée vainqueur : les « conquérants » ont donc été chaleureusement applaudis mais tous les participants sont bien évidemment repartis avec une médaille largement méritée. Merci aux organisateurs, bénévoles et participants qui chaque année font rimer sport et convivialité !





Voisins vigilants : participation citoyenne

La démarche de participation citoyenne « Voisins Vigilants » sert à sensibiliser et associer les habitants à la protection de leur quartier.

« Se faire cambrioler est une expérience traumatisante qui vous atteint dans l'intimité ».

Dans notre département et plus particulièrement dans le sud, les cambriolages représentent une grande partie de la délinquance. Depuis le début de l'année, plus de 500 faits ont été recensés auprès de la compagnie de gendarmerie pour notre seul secteur.

En présence de Monsieur le Maire, de son Conseil municipal et du Major Hoffmann de la Gendarmerie de Milly, plus d'une centaine de Moignacois ont assisté à la réunion publique le 27 mai dernier. Après une présentation complète du dispositif et de ses bénéficiaires, la parole a été donnée à l'assemblée pour une série de questions-réponses. A l'issue d'un échange riche et particulièrement constructif, ce sont 57 habitants qui ont apprécié l'initiative et décidé de façon volontaire de s'engager dans ce dispositif. Devant cet engouement, Monsieur le Maire, Pascal Simonnot, a annoncé qu'il sera mis en place un protocole cosigné entre le préfet, le colonel de gendarmerie de l'Essonne et lui-même dès le début de cet été.

En témoigne un habitant : « nous devons chacun d'entre nous contribuer à notre tranquillité collective, par ces petits gestes, qui peuvent éviter ainsi de grands désagréments comme ceux que nous avons subis ces derniers mois ».

Voisins vigilants, c'est :

Un réseau de voisinage solidaire

Grâce à la mise en place d'un réseau de voisinage structuré autour d'habitants-relais, cette procédure permet d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens.

Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la Gendarmerie.

Une participation citoyenne

Cette action se limite à :

- informer ou alerter sur des événements ou faits de nature à troubler la tranquillité publique.
- relayer l'action de la Gendarmerie auprès de la population : diffusion, sur demande et sous le contrôle de la brigade, de conseils préventifs pour lutter contre la délinquance (vols, dégradations, etc.).
- relayer l'action de prévention des cambriolages dans le cadre de l'opération Tranquillité vacances sous l'autorité de la Gendarmerie nationale.

Une relation directe entre habitants-relais et Gendarmerie

Le commandant de brigade de Milly-la-Forêt désigne au sein de son unité un militaire référent et un suppléant. Hors crimes ou délits flagrants qui nécessitent un appel d'urgence direct des témoins à la Gendarmerie (**Police secours : 17**), ils sont les correspondants privilégiés des habitants-relais. Ces derniers leur transmettent directement toutes les informations qu'ils esti-



ment devoir porter à leur connaissance, sous réserve qu'elles respectent les droits fondamentaux individuels et ne comportent aucun caractère politique, religieux, racial ou syndical. Dans le respect des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, les correspondants de Gendarmerie informent en retour le maire des mesures prises et lui adressent un état statistique des faits de délinquance de proximité constatés sur le territoire. Pour favoriser la continuité des échanges, de multiples vecteurs de communication sont utilisés (réunions, messagerie internet, téléphone, fax).

Vous êtes intéressés ?

Pour participer à cette démarche, des bulletins d'inscription sont disponibles à l'accueil de la mairie ou sur la page d'accueil du site internet de la ville : www.moigny-sur-ecole.com

Pour en savoir + :

Rôle de l'habitant-relais

- 1 Renseigner la Gendarmerie à propos de FAITS et non de PERSONNES.
- 2 Relever les caractéristiques des véhicules ou personnes suspects.
- 3 Surveiller tout en veillant à ne pas faire intrusion dans la vie privée des voisins.
- 4 Appeler le 17 ou la brigade de votre secteur en cas de faits inhabituels ou suspects. L'élu local doit être sollicité par la suite.
- 5 Ne jamais intervenir sur un cambriolage, ni aller au devant de personnes suspectes.
- 6 Dialoguer avec ses voisins afin de créer une relation de confiance.
- 7 Rester en contact régulier avec la Gendarmerie même si vous n'avez rien à signaler. Vous pouvez être sollicités par des alertes envoyées par email ou SMS de la Gendarmerie.
- 8 Savoir distinguer l'urgence et avoir le bon réflexe.
- 9 Relayer les alertes et conseils de prudence auprès de ses voisins.
- 10 Etre discret.



4^e édition

DU 16 AU 20 FÉVRIER CHANTIER CITOYEN

Lorsque l'on a entre 16 et 25 ans à Moigny, comment s'occuper citoyen-
nement pendant les vacances scolaires ?

Et bien tout simplement en consacrant son temps à l'École...
mais là, on parle bien entendu de notre rivière !

Cette opération, organisée par le SIARCE* en partenariat avec notre commune, devient petit à petit une tradition dans notre village. Après le succès des 3 premières éditions, ce sont cette fois-ci 8 Moignacois, dans une parité parfaite filles/garçons, qui ont consacré une partie de leurs vacances scolaires à la création d'un chemin qui facilitera aux promeneurs l'accès à la rivière **École**. Moigny a toujours à cœur d'accueillir ce chantier qui concilie objectifs environnementaux et pédagogiques tout en offrant à nos jeunes un coup de pouce financier.

La plupart de ces adolescents avait déjà participé à cette opération : **Axelle, Coline, Nicolas et Noémie. Julien et Remy** représentaient même les *vétérans* avec 4 chantiers à leur actif. **Gabrielle et Joris** étaient quant à eux les *bleus* de cette sympathique troupe. C'est sous la triple tutelle de MM. Régis Bilger et Yannick Foucher, tuteurs municipaux, et de M. Mackan Coulibaly, technicien du SIARCE, que les travaux ont été menés dans un esprit bon enfant mais avec cependant tout le sérieux qu'implique cette tâche. La pause déjeuner à la cantine scolaire du village, très attendue par nos travailleurs, était

* Syndicat Intercommunal d'Aménagement de Réseaux et de Cours d'Eau



Siarce



quant à elle assurée par Mme Martine Plessis, toujours fidèle au poste et comptabilisant elle aussi ses *4 chantiers jeunes* ! Nous l'en remercions vivement.

À l'issue de cette semaine de travail acharné et comme de coutume, nos citoyens en herbe ont reçu, lors d'une cérémonie conviviale à la mairie, un chèque de 200 euros qui leur permettra de réaliser ou finaliser un projet personnel. Un diplôme leur a également été remis

par M. le Maire Pascal Simonnot, attestant de leur participation. Ce document, outre le fait de représenter un souvenir, leur servira également à attester de leur sérieux et leur engagement lors de futures recherches de stages ou de candidatures professionnelles. Et *cerise sur le gâteau* : tous sont repartis avec un magnifique T-shirt sérigraphié des sponsors de cette belle initiative toujours dans le cadre de nos actions Agenda 21.

Un grand merci à tous nos jeunes pour leur engagement et leur bel esprit !

**Si cette expérience vous tente,
ne tardez pas à vous renseigner
en mairie !**

**Prochain chantier citoyen
d'automne
du 19 au 23 octobre 2015**



Baptême républicain pour Tia



Un peu d'Histoire ...

Le baptême civil est né sous la Révolution Française et fut semble-t-il inspiré par Camille Desmoulins. Et même s'il semble prévu par le décret du 8 juin 1794 qui donnait aux municipalités l'exclusive habilitation à établir les actes de l'état civil, aucun texte législatif ne lui est vraiment applicable. Il relève vraisemblablement plutôt de la coutume.

Jadis instauré comme une mesure anticléricale, ce choix est, de nos jours, plutôt apprécié comme un complément ou une alternative au baptême religieux. Il s'agit d'une démarche personnelle des parents qui s'inspire des principes d'une laïcité moderne : liberté d'opinion et égalité civile des religions.

Légalement, le baptême civil n'a donc aucune valeur juridique. L'engagement des parrains et marraines reste purement symbolique. Il est à noter également que, ne s'agissant pas d'un acte d'état civil, ces baptêmes ne sont pas inscrits sur les registres de la commune. Néanmoins, il s'agit d'un engagement moral fort, prononcé devant le maire, officier d'État Civil. Les parents qui souhaiteraient faire du parrain et de la marraine de véritables « tuteurs » en

Départementales 2015 : ÉLECTIONS

Les élections départementales 2015 ont rendu leur verdict dimanche 29 mars. Il est sans appel pour la gauche, grande perdante du scrutin, avec la perte de la moitié des collectivités françaises qu'elle contrôlait. En face, l'UMP gère désormais une large majorité de territoires. Quant au FN, il a échoué à s'emparer du moindre département.

Dans l'Essonne, le second tour a donné une large place à l'UMP et ses alliés centristes, grands vainqueurs de ces élections locales en gagnant 15 cantons sur les 21 que compte notre département.

Dans notre nouveau canton de Mennecey composé désormais de 28 communes, c'est sans surprise que Caroline Parâtre et Patrick Imbert, binôme UMP, deviennent nos représentants départementaux avec 43.29 % des suffrages, contre 26.19 % pour leurs opposants de l'Union de Gauche et 30.51 % pour le Front National.

Fumée blanche du 3^{ème} tour à l'hôtel du département le jeudi 2 avril, c'est finalement François Durovray (Conseiller départemental du canton de Vigneux-sur-Seine) qui a été désigné pour présider la nouvelle majorité de l'Essonne.

C'est officiel, l'Essonne est donc passée à droite ce dimanche 29 mars après 17 ans de gestion socialiste, un premier pas sur le chemin de l'espoir pour une meilleure prise en compte de nos communes rurales dans les politiques territoriales.

Nombre d'inscrits	Moigny		Canton de Mennecey	
	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour
1 043			47 405	
Nombre de votants	507	552	23 259	23 514
Taux de participation	48.61 %	52.92 %	49.06 %	49.58 %
Votes blancs (en % des votes exprimés)	3.16 %	3.26 %	3.29 %	2.26 %
Votes nuls (en % des votes exprimés)	1.38 %	0.91 %	1.19 %	0.78 %
Résultats par tendances				
UMP	43.60 %	47.26 %	39.95 %	43.29 %
FN	29.95 %	26.46 %	32.96 %	30.51 %
PS	26.45 %	26.28 %	27.09 %	26.19 %

cas de disparition précoce, doivent en faire la demande par voie testamentaire, chez un notaire ou sous seing privé (article 398 du Code Civil).

Aujourd'hui, les familles, de plus en plus nombreuses, souhaitent marquer la bienvenue d'un enfant par une cérémonie civile de « PARRAINAGE ou BAPTEME REPUBLICAIN ».

A Moigny, on s'attache à exaucer ces demandes bien que les municipalités n'y soient nullement tenues.

C'est ainsi que Tia et ses parents Delphine ARPINO et Jérôme FONTAINE ont été accueillis le samedi 28 mars dernier par mon-

sieur le Maire et une de ses conseillères municipales dans la salle des mariages entièrement comble pour l'occasion. L'évocation historique sur l'origine de la cérémonie du baptême civil leur a également été rappelée mettant en avant les valeurs républicaines.

Juste avant d'inviter les intéressés à signer le certificat de parrainage civil qui leur sera ensuite remis, M. Pascal Simonnot a demandé au parrain et à la marraine de s'engager solennellement à accepter leurs nouvelles « responsabilités ».

COMMÉMORATIONS

L'année 2015 a vu 2 cérémonies particulièrement empreintes d'émotion : le 70^{ème} anniversaire de la fin de la 2^{ème} guerre mondiale et les 75 ans de l'appel du Général de Gaulle.

8 mai 1945



Le cortège, formé des élus des représentants de l'Union nationale des anciens combattants, des pompiers, jeunes sapeurs-pompiers et des enfants du Conseil municipal junior s'est rendu avec solennité au Monument aux Morts pour la levée des couleurs!

Les discours de M. Dattee, président de l'UNAC et M. Ménard, adjoint au maire, ont été l'occasion de transmettre aux jeunes notre histoire commune. La gravité de leur regard nous dit combien à Moigny, c'est un pari gagné.

Merci à tous d'avoir répondu présent



18 juin 1940

75^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE

En ce 18 juin, les enfants de l'école élémentaire, les anciens combattants et la municipalité se sont rassemblés pour commémorer le 75^{ème} anniversaire de l'appel du Général de Gaulle en 1940.



Une gerbe de fleurs a été déposée au pied de la plaque commémorative et une minute de silence observée en souvenir de ce moment fort du dernier conflit.

Répression accrue contre l'abandon d'ordures sur la voie publique

En effet, le 27 mars dernier le ministère de la Justice a publié un décret (n° 2015-337 – JO 27 mars) aggravant l'amende encourue en cas d'abandon d'ordures ménagères ou tout autre détritrus sur la voie publique. Ce décret transforme la contravention de 2^{ème} classe, soit 150 euros, anciennement encourue, en une amende relevant des contraventions de 3^{ème} classe, soit **450 euros**.

Sont visés les «*ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique*» déposés «*en lieu public ou privé*», précise le texte. Le décret maintient toutefois une amende de 2^{ème} classe en cas de non-respect de la réglementation en matière de collecte d'ordures, portant notam-



ment sur les heures et jours de collecte ou le tri sélectif.

La nouvelle contravention de 3^{ème} classe pourra être constatée par les agents de la gendarmerie et faire l'objet d'une amende forfaitaire de 68 euros ou d'une amende forfaitaire majorée de 180 euros.

Cette constatation peut également faire l'objet d'une contravention de 4^{ème} classe réprimant l'entrave à la libre circulation sur la voie publique, constituée lorsque, du fait de leur importance, les ordures abandonnées entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage.

Cette disposition vient aider les collectivités dans leurs missions de police pour les actes portant atteinte à la propreté des espaces publics.

Vie civique



Le brûlage à l'air libre des déchets verts c'est interdit !

(Article 84 du Règlement sanitaire départemental)

Tolérance du 1^{er} novembre au 31 mars

- Du lundi au samedi :
9h30-12h30 et 14h00-17h30

Lutte contre les bruits de voisinage

L'utilisation d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, appareils de diffusion de son et de musique, etc... **est interdite** :

- Du lundi au vendredi :
avant 9h00 et après 19h30
- Les samedis : avant 9h30, entre 12h30 et 15h30, et après 18h30
- Les dimanches et jours fériés :
avant 10h00 et après 12h00

L'article R. 1334-31 du CSP indique qu'«*aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme...*».

L'article R 1337-7 indique : «*est puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe le fait d'être à l'origine d'un bruit particulier* ».

Communiqué de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne

**Vous êtes victime d'un accident causé par une autre personne.
Déclarez-le toujours à votre médecin traitant et à l'Assurance maladie !**

Pensez également à informer les autres professionnels de santé (pharmacien, spécialiste, kinésithérapeute, infirmier, etc...) que vous consultez suite à cet accident. Ils cocheront la case « Accident causé par un tiers » sur votre feuille de soins et indiqueront la date de l'accident.

Une démarche indispensable et citoyenne

Dès qu'elle a connaissance de votre accident, votre caisse d'Assurance Maladie va en étudier les circonstances, pour déterminer les responsabilités de chacun. Ensuite, elle va se mettre en rapport avec le tiers responsable ou sa compagnie d'assurance, afin de se faire rembourser les frais engagés pour vous soigner ou vous indemniser (frais médicaux, indemnités journalières, pension d'invalidité, etc...).



Dimanche 11 janvier: Le CCAS fête...

Comme tous les ans, c'est avec joie que l'équipe du CCAS, élus et bénévoles, ont accueilli bon nombre de nos aînés pour fêter ensemble cette jolie tradition à la Salle des fêtes de notre village.

M. le Maire, Pascal Simonnot, après avoir adressé à l'assemblée ses vœux sincères de bonne santé, de prospérité et de bonheur, a également tenu à rappeler les événements tragiques de la semaine précédente, ces attentats ayant fait dix-sept victimes et en mémoire desquelles il a demandé un court instant de recueillement. Reprenant la parole, il a conclu sur ces mots : « Chateaubriand disait : **en ce**

temps-là, la vieillesse était une dignité, aujourd'hui elle est une charge. Notre ambition est de démontrer que le grand âge demeure bien une dignité et qu'une société se juge en fonction de la place qu'elle réserve à ses aînés, c'est-à-dire vous ! »

Le temps des discours étant clos, les chaudes galettes et le cidre bien frais pouvaient être servis. La charmante chanteuse Céline, chargée de l'animation cet après-midi-là, se fit un plaisir d'enchaîner ritournelles et chansons, rappelant certainement bien des souvenirs à nombre d'invités. Son enthousiasme et sa sympathie encouragèrent rapidement les convives à entonner les refrains si connus.



Le saviez-vous ?..

Beaucoup d'entre nous ont coutume de « tirer les rois » en dégustant de savoureuses galettes à chaque Épiphanie. Mais connaissez-vous l'origine bien lointaine de cette tradition ?

Elle remonterait à l'antiquité où l'on fêtait ce jour-là le retour de la lumière. En effet, c'est à ce moment que les jours commencent à s'allonger de façon sensible et la forme ronde ainsi que la couleur dorée de cette pâtisserie symbolisent le soleil. Par la suite, cette fête fut associée à l'arrivée des rois mages à Bethléem. Dans chaque galette, une fève cachée, et à chaque fève découverte, un roi ou une reine d'un jour est proclamé...



épiphanie



Il aura fallu un peu plus de persuasion, par contre, pour enfin voir des couples valser ou exécuter quelques pas de tango... les *jeunes* bénévoles et élues se firent un plaisir d'apporter leur soutien en investissant la piste de danse et en invitant ici ou là les danseurs les plus timides. De mémoire, une telle ambiance n'avait plus été vue depuis bien longtemps, pour le plus grand plaisir de tous !

Et comme on le dirait en Provence « a l'an que ven que se siam pas mai que siguem pas mens », ce qui, en Gâtinais, veut dire :

À l'année prochaine, que si nous ne sommes pas plus, nous ne soyons pas moins !

ETANCHEPRO

COUVERTURE - MAÇONNERIE
ISOLATION DE TOITURES

8 ter rue du Faubourg Saint-Wulfran
91490 Milly-la-Forêt

Tél. 01 64 98 55 36 / Fax : 01 64 98 65 09
E-mail : etanchepro@wanadoo.fr

Dimanche 4 octobre 2015

prochaine sortie avec le CCAS

Déjeuner *Spectacle* et ensuite vous enflammerez la piste de danse !



Ma Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) devient Incitative **TEOMi**

La modification de la TEOM au 1^{er} janvier 2015 implique un nouveau mode de calcul plus incitatif, récompensant les efforts de tri et de réduction des déchets produits. Ce changement aura une double vocation :

→ la responsabilisation des publics

→ la sensibilisation des citoyens

C'est dans ce but qu'aujourd'hui, vos bacs marron et jaune sont « pucés »

Nous avons tous à y gagner !

- sur le plan environnemental
- sur le plan de la salubrité publique, de la propreté des rues
- sur le plan collectif, car cela endiguera les hausses répétées des coûts de collecte et de traitement fatalement repercutées sur la feuille d'impôt
- sur le plan individuel, pour les bons trieurs qui pourront suivre et maîtriser leur consommation du service.

La tarification incitative : un dispositif plus responsabilisant et plus transparent !

Les premiers chiffres sont très encourageants, car le SIROM constate sur les 6 premiers mois de l'année une baisse de 115 tonnes de déchets par mois sur l'ensemble des 27 villages membres, soit 5 kg par habitant. Déjà cette année, les contribuables verront une baisse sur leur feuille d'impôt de l'ordre de 0.5%, la facture de traitement et donc d'incinération sera moins élevée si la tendance se confirme.

Favoriser de nouveaux gestes, de nouvelles habitudes :

La tarification incitative a un double objectif : faire évoluer le mode de financement actuel pour le rendre plus responsabilisant, plus transparent, plus juste pour le citoyen et favoriser de nouveaux gestes pour réduire la production de déchets.

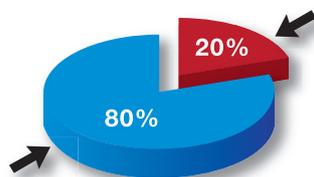
Ses principes :

Ce nouveau système ouvre une nouvelle époque dans notre rapport aux déchets, suscitant une prise de conscience du coût du service public des déchets et de notre capacité à influencer directement sur sa maîtrise par un comportement écoresponsable.

Comment ça marche ?

Le calcul de la TEOMi comprend :

Une part incitative de 20% (calculée sur le nombre de levées) incitant chacun à trier plus et réduire ses déchets ménagers.



Une part fixe de 80 % adossée à la TEOM actuelle

L'essentiel est donc de sortir ses ordures ménagères moins qu'avant : objectif = 18 fois par an.

En présentant un bac marron plein et en orientant la plus grande part vers d'autres destinations : tri, compostage à domicile, dépôts en déchèteries, don, revente ou seconde vie, etc...



Seul le bac marron est concerné par la « TEOM i ».

Le but, c'est la réduction des ordures ménagères qui sont incinérées, une véritable action environnementale !

Seuls les bacs marron sont pucés pour comptabiliser leurs sorties.



La collecte des bacs marron par des camions équipés d'une informatique embarquée permet de lire les puces et d'enregistrer le nombre de vidage du bac (les levées) dans le camion-benne, et leurs dates.

C'est cette information et uniquement celle-là, qui servira au calcul de la TEOM Incitative.

Les bacs jaunes, eux, sont pucés uniquement pour avoir des informations sur la qualité du tri et prévenir l'administré.



L'INSTRUCTION des permis de construire change de mains

Alors que l'instruction des permis de construire et autres autorisations a longtemps été assurée par les services de l'État, celui-ci a réduit progressivement le champ de cet accompagnement dans nos territoires.



Envisagée dans le cadre d'un projet de schéma de mutualisation, la création d'un service « Administration du Droit des Sols » (ADS) sous l'égide de la Communauté de Communes des 2 Vallées (CC2V) semblait une évidence face au désengagement de l'État.

A compter du 1^{er} juillet, Moigny, comme les autres communes de la CC2V, ne peut plus demander l'aide de l'État pour être conseillé dans la conduite de ses travaux, des projets d'urbanisme ni pour l'instruction des permis de construire et autres actes d'urbanisme.

En raison de l'urgence à trouver une solution alternative, la CC2V a décidé de mettre en place une nouvelle organisation locale de l'instruction des autorisations d'urbanisme et de procéder au recrutement d'instructeurs afin d'être opérationnelle dès cet été. Le rôle de ce service sera d'assurer l'instruction juridique et technique de toute demande d'urbanisme exactement comme le faisait l'État auparavant.

Même si le contexte financier, très contraint, représente une source d'inquiétude pour notre collectivité, c'est

une charge nouvelle qui sera assumée par la communauté de communes.

Gageons que cette responsabilité nous offrira l'opportunité de favoriser une instruction de qualité au service des citoyens et contribuera dans la durée à la création de services mutualisés dans le domaine de la planification et de l'aménagement du territoire regroupant nos 15 communes.

La demande d'urbanisme sera toujours déposée en mairie à l'aide des mêmes formulaires, mais ensuite, au lieu d'être examinée par la Direction Départementale des Territoires, elle le sera par le service « Urbanisme » de la CC2V qui statuera sur les mêmes bases de droit, laissant toutefois le maire souverain de ses arbitrages.

Ainsi, les délais devraient être raccourcis et l'usage du permis tacite devrait être abandonné afin d'assurer un véritable accompagnement auprès des usagers.

Il n'en demeure pas moins que l'État poursuit l'abandon de ses compétences au profit des collectivités locales sans transfert financier. Il est alors facile de clamer que l'État fait des économies... et que les collectivités dépensent !

→ Qu'est-ce que la TEOM ?

Même si vos sorties de bacs marron sont comptabilisées depuis le 1^{er} janvier 2015, vous paierez une TEOM «classique» en 2015.

La TEOM - taxe d'enlèvement des ordures ménagères - est une imposition additionnée à la taxe foncière. Tout propriétaire d'un bien foncier situé dans une commune où fonctionne un service d'enlèvement des ordures ménagères y est assujéti.

→ A quoi sert-elle ?

Cette taxe finance non seulement la collecte des déchets, mais aussi leur tri et traitement, la gestion des déchèteries et les frais de gestion. Elle n'est pas liée uniquement à la fréquence des collectes sur la commune.

→ Qui la paye ?

C'est le propriétaire au 1^{er} janvier de l'année d'imposition qui est redevable de la taxe. La TEOM est une charge que le propriétaire doit se faire rembourser par le locataire.

→ Comment est-elle calculée ?

Elle se fonde sur la valeur locative de la propriété foncière (calculée et mise à jour chaque année par les services fiscaux) et sur le taux d'enlèvement des ordures ménagères. Ce taux est calculé par le SIROM et sera voté par le Conseil communautaire à partir de 2016.



Attention !

Contrairement à ce que l'on peut penser, les poubelles ne seront pas pesées, mais comptabilisées chaque fois qu'elles seront sorties et collectées. On appelle cela « une levée ».

Votre centre de loisirs de la CC2V La Colo Hiver 2015 En route pour la grande aventure !

Du 21 au 28 février dernier, pendant la deuxième semaine des vacances scolaires, 35 intercopains sont partis au cœur du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, pour un séjour au grand air.



Rando raquettes

C'est non loin de Gérardmer, plus précisément à Xonrupt-Longemer, au centre de vacances « Les jonquilles » que les enfants, âgés de 6 à 12 ans, se sont adonnés à cœur joie aux plaisirs de la montagne en hiver : randonnées en raquettes, pratique ou découverte du ski, du patin à glace... ou tout simplement mythiques batailles de boules de neige qui enchantent toujours petits et grands !

Et lorsque les flocons se faisaient trop nombreux, les **anim'**, Betty, Romain, Sylvie et Thibaut n'étaient jamais pris de court pour occuper joyeusement leur tribu bien au chaud avec des jeux variés ou des soirées à thème. Le vendredi, dernier jour sur place, avait, quant à lui, été consacré à des activités moins



Vive le ski !

hivernales. Piscine le matin et visite de la «confiserie Géromoise» - fabrication artisanale de bonbons biologiques - l'après-midi. L'élaboration de ces friandises a beaucoup intéressé les enfants, certains en ont même fait l'achat pour ramener un petit souvenir à leurs parents... si tant est qu'ils ne les aient pas toutes dégustées avant leur arrivée !

Le dernier jour était bien entendu réservé au retour. Les enfants étaient certes un peu tristes de repartir, mais au fond ravis de retrouver enfin leur famille.

Et qui sait ?.. Ils repartiront peut-être pour d'autres aventures à la prochaine Colo !..

Pour en savoir plus sur les centres de loisirs de la CC2V
<http://www.cc2v91.fr/fr/information/2150/centres-loisirs>



3^{ème} édition Loto des Écoles

Dimanche 8 mars



Les représentants de parents d'élèves du groupe scolaire Jules Demest ont organisé, le dimanche 8 mars, leur troisième loto des écoles. Il faut rappeler que les bénéfices sont reversés aux coopératives des deux écoles ce qui leur permet de mener à bien de nombreux projets, notamment cette année, de réduire le coût des classes de découverte pour l'école élémentaire.

Tout comme l'année précédente, il régnait un soleil quasi estival, cela n'a pourtant pas empêché enfants et adultes de se retrouver à la salle des fêtes pour tenter de remporter les magnifiques et nombreux lots qui étaient proposés. Le buffet, quant à lui, proposait un large choix de pâtisseries, crêpes et boissons pour consoler les moins chanceux !

Cette manifestation a une nouvelle fois rencontré un vif succès, à la grande satisfaction des parents organisateurs toujours aussi dynamiques, et mérite de s'inscrire définitivement dans le calendrier des Moignacois.

RENCONTRE Attestation de Première Éducation à la Route VÉLO

Les enfants de la classe de Mme Durantel ont participé à une rencontre «Vélo» proposée par la Prévention MAIF et la circonscription de la Ferté-Alais.

Rendez-vous au stade de Milly... pour la 1^{ère} épreuve, un parcours fléché dans la ville, et au retour, jeux d'équilibre et de maîtrise sur le vélo. Après un pique-nique sur l'herbe, ça repart sur l'espace aménagé, afin d'évaluer le comportement de nos enfants dans les circonstances de la rue, le tout sous l'oeil vigilant de quelques bénévoles... et parents accompagnateurs.



Lundi 23 mars

L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉCOLE

Une sensibilisation au tri des déchets animée par le Siredom

Dès la maternelle, nous apprenons à trier nos déchets. En classe, nous avons trié différents déchets en plastique, métal, carton, verre, papier et nous les avons apportés dans les conteneurs qui correspondaient à chacun d'entre eux.

Puis, en classe, sur de grandes feuilles, nous avons collé des images de déchets recyclables dans les bons conteneurs.

Nous avons découvert ensuite ce que deviennent ces déchets.

En liaison avec notre projet, les enfants de MS/GS ont bénéficié d'une animation du Siredom intitulée « Le secret du tri », 2 agents de communication ont raconté un récit initiatique sur le tri des déchets courants puis, les enfants les ont triés dans des caissettes aux couleurs des contenants de leur domicile.



les piles

le mobile et les piles dans les collecteurs de la mairie



le mobile



les épluchures de fruit dans le composteur



les magazines



les bouteilles en plastique...



les boîtes en métal...



les boîtes en carton

Chouffot S.A.S.

Votre lien avec la nature

Votre spécialiste en matériels parcs et jardins
Matériels et Actualité sur www.chouffot.fr
Av. Saint Rémi - 91540 Fontenay Le Vicomte

Lundi au Vendredi
de 8h00 à 12h30
et de 13h30 à 18h30
Samedi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30
Tél. 01.69.90.70.70

Traiteur
J. Barrero

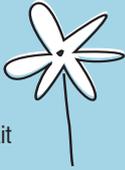
33 rue Denis Papin
91240 Saint-Michel-sur-Orge
Tél. : 01 60 16 94 23
Fax : 01 60 16 94 61
www.barrero.com
Email : barrerojose@wanadoo.fr



Compte-rendu des élèves :

« Bastien a découvert le secret du tri : »

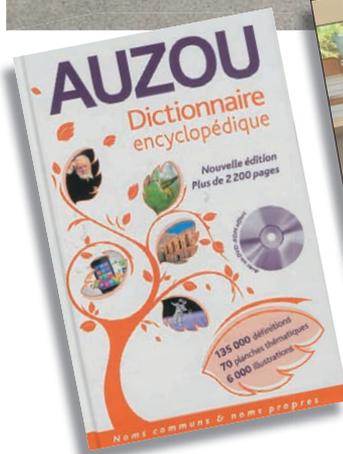
- ▶ La pâquerette était malade à cause de la pollution.
- ▶ La pâquerette a dit que Bastien devait connaître le secret du tri.
- ▶ Dans la caisse verte, on a déposé des objets en verre: une bouteille, un pot.
- ▶ Dans la caisse jaune, on a déposé des boîtes de conserve, le carton, les bouteilles en plastique, une brique de lait.
- ▶ Dans la poubelle noire, les autres déchets. »



Remise des prix aux écoliers

Vendredi 19 juin

Vendredi 19 juin, les vacances approchent! Mais avant cela, la traditionnelle remise de prix de la part de la municipalité pour tous les enfants de maternelle ainsi que pour les élèves de CM2. De bien jolies histoires pour les plus petits et un précieux dictionnaire pour nos futurs collégiens.



Classe découverte pour tous les élèves de l'école primaire en Auvergne



Cette année, l'équipe enseignante de l'école élémentaire de Moigny a organisé deux séjours de « classe découverte » : du 23 au 28 mars 2015 pour les élèves de CE2-CM1 et de CM2, puis du 4 au 9 mai 2015 pour les CP-CE1, qui ont partagé leur semaine avec leurs correspondants du CP de l'école élémentaire Julie Daubié à Milly-la-Forêt.

Les enfants ont été accueillis au centre de l'Estivade situé à La Bourboule, charmant centre à taille humaine, géré par une équipe dynamique et professionnelle. Le programme des deux séjours a été riche : randonnées sur les puys de la Vache et de Lassolas, puis autour du lac Pavin, matinée à la ferme et fabrication de fromages, visites des grottes de Jonas et du château de Murol, journée à Vulcania (parc d'attraction scientifique

dédié aux volcans) et découverte d'une « école d'autrefois » à Messeix.

Enfants et enseignants sont revenus enchantés de leur séjour, qui s'inscrivait dans le projet d'école 2014-2015 et permettait de travailler l'autonomie des élèves, la découverte d'une région de basse montagne, l'étude de documents authentiques (cartes, plans, emploi du temps, calendriers...) pour mieux appréhender les notions d'espace et de temps.

Sous l'impulsion d'Ingrid Faburel, de la médiathèque, qui a organisé une exposition « *Carnets de voyage, mode d'emploi* » en mars, chaque élève a pu garder un souvenir de sa semaine passée au cœur de l'Auvergne, en réalisant un carnet personnalisé.



Mesdames Jennifer Benoit, Dominique Durantel et Valérie Tilly, directrice et enseignantes de l'école primaire, souhaitent remercier chaleureusement la mairie, qui a soutenu financièrement ce projet, les parents d'élèves élus au Conseil d'école qui ont œuvré pour récolter des fonds permettant ainsi d'alléger le coût du séjour de chaque enfant, et également tous ceux qui ont aidé à la réalisation de ces voyages.

Un dernier merci ira aux parents pour leur confiance et leur soutien.

Samedi 20 juin

Les écoles nous ont offert un spectacle de fin d'année épatant !

Cette année, le programme a décliné différentes formes d'expression artistique et corporelle...



Les plus jeunes ont revisité avec humour les contes classiques...



... tandis que la grande section et les CP s'attaquaient à la pièce contemporaine *Chips personnels* de Karin Serres.



Les plus grands, quant à eux, ont rythmé la représentation d'un beau panorama de disciplines artistiques...



chant...



gym acrobatique...



et danse

Cette représentation est le fruit du travail de toute une année et cela se voit. Car les spectateurs sont repartis fort impressionnés par la qualité du spectacle... Bravo !



Thierry Bruno

" le luthier de Moigny " ouvre les portes de son atelier 28 et 29 mars journées européennes des métiers d'art

A 42 ans, et fort de vingt ans d'expérience dans la facture instrumentale, Thierry Bruno a créé son atelier en 2013 à Moigny où il vit depuis 20 ans, dans une vieille ferme qu'il a restaurée. Un jardin, des bonsaïs... C'est là qu'il a trouvé le cadre parfait et serein pour travailler.

Il s'est très tôt intéressé à la son en général et à la musique en particulier et sa formation scientifique et technique lui a permis d'en comprendre toutes les facettes, de l'acoustique à l'enregistrement en passant par l'analyse vibratoire.

Pourtant, c'est dans la facture d'instruments qu'il trouvera à assouvir sa passion: « Je suis bien artisan, amoureux de cette matière qu'est le bois, heureux

basée sur la confiance et la simplicité. De ses mains naissent ou renaissent les *instruments du quatuor à cordes* (violons, altos et violoncelles), restaurés avec soin ou créés de toutes pièces. Une référence : Didier Lockwood joue à présent sur un de ses violons...

D'ailleurs, saviez-vous qu'un violon comporte environ 75 pièces et qu'il faut environ 200 heures de travail pour le fabriquer ?..

Ce luthier a un autre *violon d'Ingres* : il est aussi passionné de bonsaïs. Il apprécie dans cet art graphique zen, qui consiste à faire vivre des arbres en pot et à les modeler, une quête d'équilibre, d'harmonie... Signe, là encore, d'un goût particulier pour le bois, appréhendé cette fois comme matière vivante, mais toujours avec patience et passion.

Autre signe distinctif : la volonté de transmettre sa passion. Il n'a pas hésité à ouvrir son atelier aux curieux les 28 et 29 mars derniers à l'occasion des *Journées européennes des métiers d'art*. Intarissable sur son

métier, il a reçu plus d'une soixantaine de personnes pendant ce week-end, et ce, pour son plus grand plaisir :

« En fait, le roulement continu de visiteurs et les très nombreuses questions, parfois étonnantes ou très pointues,



de faire du copeau, de broyer des pigments, d'appliquer un vernis couche après couche sur un instrument, et enfin d'entendre de la musique en sortir. »

Son objectif : développer une lutherie contemporaine et pour autant pleinement enracinée dans la tradition. Thierry Bruno est d'ailleurs membre de l'Association des Luthiers et Archetiers pour le Développement de la Facture Instrumentale (ALADFI). Il accueille dans son atelier les musiciens qui souhaitent trouver un travail de qualité et une relation humaine



ont donné à ces journées une tournure de *mini-conférence* sur la lutherie, le violon, la relation - si importante - entre le musicien et son instrument, la fabrication, les restaurations, les réglages, les luthiers illustres, l'acoustique, etc... Les gens étaient vraiment très intéressés, et sont restés souvent plus d'une heure ».

Cerise sur le gâteau pour les *lève-tôt* du dimanche matin : ils ont eu la chance de bénéficier d'une démonstration en musique grâce à la présence d'un professeur de violoncelle en conservatoire !



"PETIT MOIGNY" deviendra grand !

LE PETIT MOIGNY, qui a retrouvé le nom de baptême donné lors de sa création en 1997, a ré-ouvert le 6 mars dernier après 2 mois de travaux.

Des réaménagements

Assisté par Patrick Callewaert, architecte de la commune, il a été décidé de modifier la position du bar pour affirmer un lien entre le restaurant et l'épicerie multiservice.

Tout a été repensé, et notamment l'aspect restauration, en créant une véritable cuisine réglementaire. Pour cela il

aura fallu modifier en partie la structure du bâtiment, une des causes du retard pris pour la réouverture.

Nous remercions vivement et sincèrement toutes celles et ceux qui nous ont accompagnés dans cette aventure : la Mairie et son Conseil municipal pour leur confiance accordée, les artisans et nos employés.

Nous tenons à citer et féliciter l'ensemble des intervenants pour leur travail, leur disponibilité et leur réel plaisir à nous aider :

- Entreprise LE LUYER Yvonnick pour le gros œuvre, les cloisons et le carrelage
- Entreprise GODIN pour les installations sanitaires, plomberies et le gaz de ville
- Entreprise BOMBART TOUSSAINT pour la remise aux normes de l'électricité et tous les réseaux de courants faibles et forts
- Entreprise CBP CROSNIER Christophe pour les travaux de peinture
- Entreprise HOUDIN pour le tablier du bar
- Entreprise JAUFRE Joël pour les serrureries

Et, une fois n'est pas coutume, nous tenons aussi à remercier l'agence Société Générale de Milly-la-Forêt qui a su faire confiance à notre équipe, envers et contre tout, et qui exerce encore le vrai métier de banquier.

Des créations d'emploi

Grâce à son ouverture 7J/7 et la fidélité de ses clients, LE PETIT MOIGNY a pu maintenir les deux emplois existants, Chrystelle et David, et même créer 2 nouveaux emplois à plein temps qui ont profité à **des enfants du village**. Une autre façon, primordiale pour nous, de nous impliquer dans la vie moignacoise et à laquelle nous espérons que la population sera sensible, surtout vu le contexte. Titouan a donc rejoint l'équipe début février comme cuisinier et depuis le 2 mai Émilie renforce l'équipe pour le service, assistée le samedi par Emma, une étudiante.



De nouveaux partenariats

Dès début mars, les clients ont découvert le bon pain que nos partenaires, les boulangeries Lefèvre et Lejeandre de Milly, livrent sur Moigny. A cause de la lenteur administrative, c'est seulement en mai que le commerce a pu reprendre la vente du tabac, et s'ouvrir à la Française des Jeux.

Nous continuons donc d'honorer nos engagements auprès de la commune et ses souhaits de maintenir un commerce de proximité et de développer un tissu social à Moigny-sur-École.

Pour finir, nous tenons particulièrement à remercier nos habitués et anciennement ceux du « Bar à Thym », car si cette aventure a bien commencé, c'est aussi grâce à eux. Une pensée va également aux nouveaux clients qui viennent ou reviennent découvrir notre établissement ; quant à ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de passer, nous les encourageons vivement à venir nous voir.

Tout n'est pas encore parfait, mais nous avons envie de progresser et Rome ne s'est pas faite en un jour ! Alors, faites nous part de vos critiques, dites-nous ce qu'il faudrait améliorer ou créer... mais faites-nous aussi des compliments pour nous encourager... nous n'existons que depuis mars... Ayez de l'indulgence pour ce bébé qu'est encore « Le Petit Moigny »...

Dominique Bastard





20 juin à Moigny-sur-École...

3 médailles d'honneur pour 20 ans de bons et loyaux services

18 heures... l'espace culturel « La Grange » fait *cour comble*, la scène est montée, les cornemuses du 91st Gâtinais Highlander Pipeband sont en place, tables et buffet dressés, les invités impatients... En cette veille d'été, famille, collègues et amis ont répondu présent à l'invitation pour rendre hommage à trois de leurs élus, piliers de l'équipe municipale en place depuis 1995. En effet, messieurs **Pascal Simonnot**, maire de notre commune, **Bernard Lachenait** et **Yannick Foucher**, conseillers municipaux et adjoints, au passé ou au présent, étaient distingués ce soir-là de la **médaille d'argent régionale, départementale et communale**.

C'est tout naturellement madame Nathalie Arrigoni, actuelle 1^{ère} adjointe au maire, qui entama la cérémonie en présentant nos trois médaillés, soulignant leur engagement inconditionnel envers la commune et leurs administrés, et ce, 20 années durant. Une pérennité qui parle d'elle-même car on peut éventuellement obtenir par les urnes la gestion d'une collectivité territoriale, mais la garder durant deux

décennies, remporter 4 élections municipales, avec pas moins de 76% des suffrages pour la dernière en date, force le respect et surtout salue une belle association de traits de caractère pour les 3 élus mis à l'honneur : audace, courage, générosité, ténacité, pugnacité, etc... Chaque récompensé prit ensuite la parole, remerciant chaleureusement l'assemblée de l'honneur qui leur était fait, mais tenant également à partager avec leurs collègues élus, une part méritée des lauriers de leur distinction. M. Pascal Simonnot fit, quant à lui, un discours un peu plus long – certainement dû à son habitude des podiums – en faisant un rappel historique de la création des communes et par le fait de la fonction de maire. Il rappela en substance l'évolution positive que Moigny a suivi durant ces 4 mandats, plus longue mandature moignacoise depuis la révolution, entre autres la création d'un commerce de proximité, celle d'un espace culturel, les restaurations des 2 bâtiments emblématiques de la commune : la Mairie et l'église Saint-Denis. Il rappela également toutes les distinctions obtenues « ... le 1^{er}



prix départemental des Rubans du Patrimoine décerné 4 fois à Moigny et cette année encore, en juin 2015, le 1^{er} prix régional d'Ile-de-France pour la restauration complète de l'église. C'est là un cas unique en France, faisant de Moigny-sur-Ecole l'un des plus beaux villages de l'Essonne. Nos efforts, toujours soutenus et





on ne fête pas que l'été !..

encouragés par les Moignacois, ont abouti, je crois, aux buts que nous nous étions fixés : préserver et embellir notre cadre de vie, réveiller notre belle endormie pour l'adapter au monde moderne et je suis certain que nous obtiendrons, d'ici la fin de l'année, la reconnaissance nationale par le Ministère de l'Écologie pour reconnaître la réalité et la qualité de notre projet territorial de Développement Durable dans le cadre de l'Agenda 21 local France ».

En lieu et place de discours protocolaires, ce sont surtout de sincères félicitations qui furent ensuite adressées par chacun des élus et amis invités : David Philot, sous-préfet, Nicolas Dupont-Aignan, député-maire d'Yerres, Vincent Delahaye, sénateur-maire de Massy, François Durovray, président du conseil départemental, Stéphane Beaudet, conseiller régional et maire de Courcouronnes, Jean-Raymond Hugonnet, Président de l'Union des Maires de l'Essonne, et Caroline Parâtre, conseillère départementale du canton de Mennecey.

Parmi les félicitations pour les médaillés, des mots résonneront encore longtemps à l'oreille des Moignacois, ceux de M. Hugonnet, en rappel aux 5 distinctions honorifiques *décrochées* par notre commune, qui proclama :

« Moigny-sur-École : capitale de l'Essonne ».



Il était à présent venu le temps de passer à un autre événement marquant de cette riche soirée...

Le " Petit Moigny " officiellement inauguré

La première cérémonie terminée, les applaudissements également, c'est à nouveau au son des cornemuses *moignacoises* que l'assemblée se dirigea vers le ruban tricolore tendu devant la terrasse de notre commerce de proximité. En effet, il était temps à présent d'en officialiser la réouverture et de souhaiter la bien-

modération comme il se doit. En clair, faire perdurer cette entreprise, financée en partie par les deniers publics, et encourager la nouvelle équipe qui ne manque pas de bonnes idées pour un futur proche. Comme l'a souligné M. Pascal Simonnot « *Je ne sais pas si un commerce a une âme. Ce dont je me sens dépositaire, en votre nom et*



venue et bonne chance aux repreneurs : Dominique Bastard, gérant, soutenu par Marylène et Pascal Roger. Outre son côté bar/restaurant, lieu de rencontre et d'échange au cœur du village, le Petit Moigny, se veut également épicerie *multi-service*. Déjà bien connu de tous les habitants, il est propriété de la commune ainsi que ses équipements et sa licence IV. Il a ouvert il y a bientôt 20 ans, époque où plus aucun commerce n'était présent à Moigny. Il est donc primordial de continuer à le faire vivre, en y réservant ses achats, en venant y déjeuner, dîner ou tout simplement prendre un café ou un petit verre – avec

pour l'avenir de notre village, c'est la volonté de maintenir la vie au cœur de Moigny. Le développement de notre épicerie multiservice en est un des éléments constitutifs. ». Ces justes mots dits, c'est armé de la traditionnelle paire de ciseaux que M. le Maire coupa le ruban officiel. L'inauguration était désormais proclamée. Les invités pouvaient alors lever leur verre au nom de l'amitié, du partage et de la belle soirée à venir ...

Et oui, ne dit-on pas...

« jamais 2 sans 3 »? Un 3^{ème} événement se préparait en coulisses !..

Une soirée sous le signe de la "Fête de la musique" !

20 heures... début du dîner-concert aux saveurs et sonorités andalouses pour les personnes qui avaient pris soin de réserver leur place. Le plat choisi et concocté par l'équipe du « Petit Moigny » : une gargantuesque Paëlla et en fond sonore l'ensemble musical « Conchie et Manolo », trois musiciens et chanteurs qui ont alterné airs traditionnels de *flamenco* et chansons populaires tirées du répertoire *gipsy*. Moigny, après avoir été rebaptisée « capitale de l'Essonne » plus tôt dans la soirée, se serait presque vu attribuer un nouveau nom à l'accent hispanique. Au cours du récital, les convives n'ont pas pu s'empêcher de frapper dans les mains lorsqu'ils reconnaissaient des airs très connus comme le *Bamboléo* des Gipsy Kings allant même jusqu'à s'essayer à quelques pas de danse. Le dîner terminé, d'autres badauds sont venus se joindre à la fête et ce n'est que tard dans la nuit que la petite cour de « La Grange » a retrouvé sa quiétude.



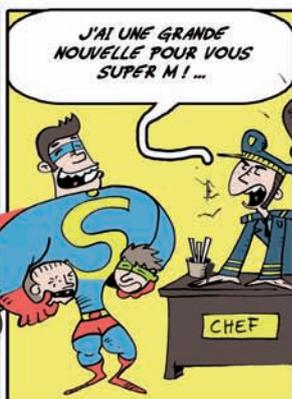
Merci à toute l'équipe du "Petit Moigny" pour avoir organisé cette sympathique soirée à thème, nous leur en souhaitons beaucoup d'autres !



Les aventures de Super M



ÉPISODE #125
"LE DÉPART"
SUPER "M" EST EN PLEINE FORME, IL VIENT DE FAIRE LE MÉNAGE DANS TOUT PARISVILLE. MAIS UNE SURPRISE L'ATTEND ...



... ET OUI PAS FACILE D'ÊTRE SUPER "M" PEUT-ÊTRE QU'UN MONDE MEILLEUR S'OFFRIRA À LUI AUTRE PART ?

À SUIVRE DANS L'ÉPISODE #126

2 Jeunes Moignacois

remportent de belles récompenses !

Coralie Grenet *Championne de France*

Un beau parcours pour l'équipe de Coralie aux Championnats de Gymnastique Rythmique d'Île-de-France :

- 1^{ère} aux Départementales
- 1^{ère} au Régional
- 2^{ème} au championnat par zone

Championne de France à Niort (79) le 6 juin 2015 en Division Critérium 3 toutes catégories.



Guillaume Labbe *Champion de France*



Cette année, il est arrivé 3^{ème} aux Championnats de judo d'Île-de-France et pour finir la saison en beauté, il est **Champion de France** avec l'équipe de l'Essonne en catégorie minimes.

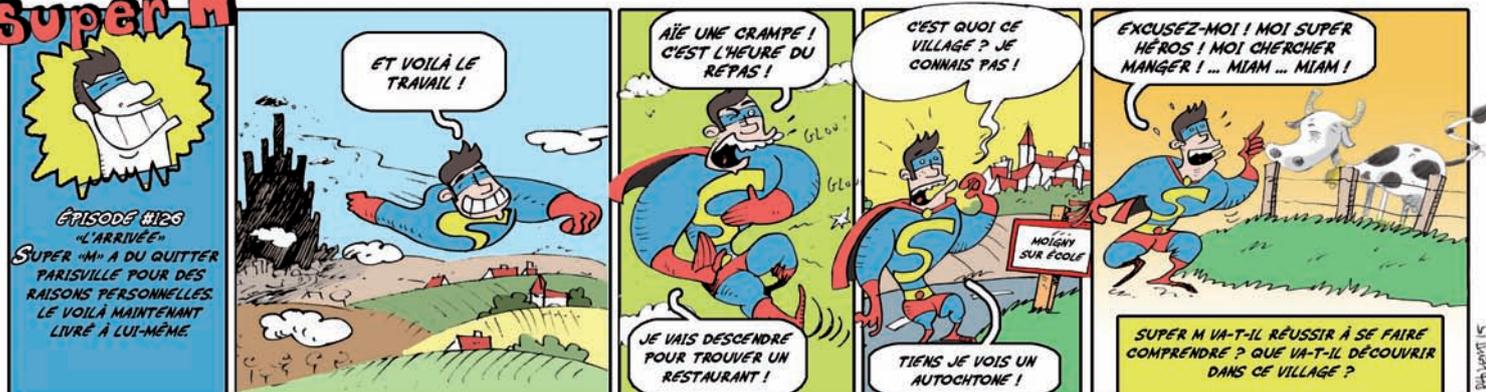
Scoop : un nouvel habitant à Moigny... Mais qui est SuperM ?



La néo ruralité touche tout le monde, même les super héros... La preuve, l'un d'eux a atterri dans les pages de notre bulletin municipal. Il a suivi son créateur, **Philert**, auteur de bandes dessinées fraîchement installé à Moigny et pourtant déjà prêt à s'impliquer, à sa façon, dans la vie de notre village. Mais *chuuuut* ! vous en saurez plus dans un prochain bulletin municipal.

Merci à **Philert** qui, outre nous avoir offert la couverture de ce bulletin, nous régale avec les aventures de SuperM, *Super Muscle* licencié qui va peut-être devenir «*Super Moignacois*» en découvrant les joies de la vie dans une petite commune rurale du Gâtinais français. La suite à découvrir en ligne, sur le site internet de la commune (www.moigny-sur-ecole.com)

Les aventures de **Super M**



À SUIVRE DANS L'ÉPISEDE #127

Dimanche 11 janvier



Mon beau sapin !

Dimanche 11 janvier, au lendemain des fêtes de Noël, nos sapins nous ont traditionnellement offert un beau spectacle. Ce grand feu de joie est pour tous une façon de dire au revoir à l'année écoulée et d'accueillir la nouvelle en se souhaitant *santé et bonheur* ! Les marrons grillés, le vin chaud, le son des cornemuses du 91st Gâtinais Highlanders Pipe Band venu nous faire une belle surprise, ont fait de cette fin d'après-midi hivernale un beau moment de partage où *chaleur* était le maître mot.



CMJ

1^{ère}

Bourse aux vêtements et matériel de puériculture

Dimanche 22 février

Le dimanche 22 février, le CMJ a organisé sa première bourse aux vêtements et matériel de puériculture à la salle des fêtes. Une quinzaine d'exposants de Moigny et des alentours ont répondu présent à l'appel ainsi que de nombreux chineurs venus pour faire de bonnes affaires.



Cette manifestation ayant été bien accueillie, elle devrait probablement être reconduite l'année prochaine. Mais avant cela, le CMJ vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour sa bourse aux jouets / puériculture le dimanche 29 novembre 2015. A vos agendas !

Pensez site web

Un nouveau site web pour la Communauté de Communes des 2 Vallées !

pour votre information

La Communauté de communes est heureuse de vous présenter son nouveau site internet. Ergonomique et dynamique, ce site a été conçu et développé comme un véritable outil d'information et de communication à votre service :

<http://www.cc2v91.fr>

Il vous permet de découvrir le fonctionnement de la **CC2V**, les services et équipements communautaires, l'agenda des événements comme les prochaines programmations culturelles de nos 15 communes ainsi que les dernières actualités dès la page d'accueil. Il se veut interactif et est adapté à la navigation sur mobiles et tablettes.

Deux autres sites à votre disposition !

Pensez également à visiter les sites du **SIROM** :

<http://www.sirom-millylaforet.fr>

pour suivre l'évolution de la collecte des déchets ménagers désormais incitative par son dispositif du renforcement du tri à la source.

<http://www.moigny-sur-ecole.com>

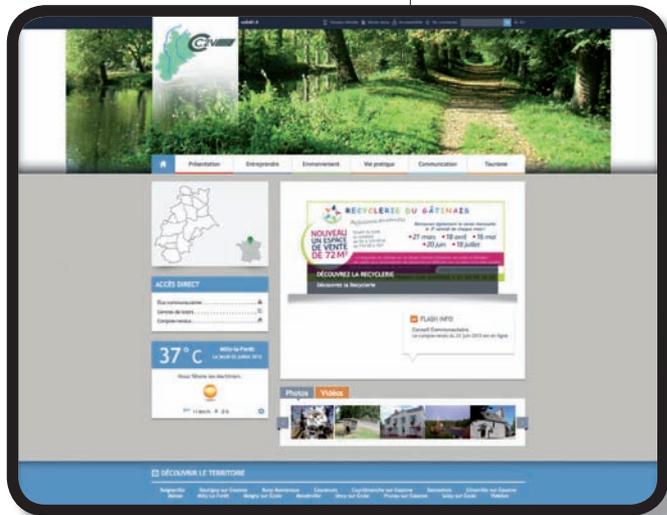
Ou encore celui de la commune de

MOIGNY-SUR-ÉCOLE

pour suivre l'actualité de la vie du village.

Véritable portail d'informations territoriales et d'échange, ces sites continueront de s'enrichir de contenus et déploieront progressivement leurs fonctionnalités.

Bonne visite !



à vos agendas

Les rendez-vous à ne pas manquer

Tournoi de ping-pong
Dimanche 20 septembre



Défilé Halloween
Samedi 31 octobre



Bourse aux jouets
Dimanche 29 novembre



Téléthon
Samedi 5 décembre





Lundi 6 avril



11h00 : le signal est donné...
Al'attaque !

Chasse aux œufs de Pâques au City Stade

Pour la 3^e année consécutive, le CMJ a organisé sa chasse aux œufs le lundi 6 avril pour la joie des petits et des grands, mais surtout tous amateurs de chocolat.

C'est sous un magnifique soleil que les enfants, armés de leur panier, sont joyeusement partis à la recherche des œufs tant convoités.

Cette manifestation qui semble être définitivement adoptée par les Moignacois et Moignacoises risque fort d'être à nouveau programmée l'année prochaine... Alors gare aux crises de foie !



J'en ai trouvééééé !

La chasse aux œufs,
c'est bien...



entre copines...

entre copains...



Et surtout tous réunis !



Dimanche 12 avril

Tournoi des 3 ballons... et de 4 !

Dimanche 12 avril après-midi, tous étaient au rendez-vous : les jeunes sportifs, les animateurs et un beau et franc soleil pour parfaire cette sympathique rencontre. Une belle participation des enfants cette année, entachée malheureusement d'une petite ombre : une seule fille inscrite... Une mention spéciale, donc, à Cécilia, élue du CMJ, qui ne s'est pas départie de son courage et qui a *tout donné* lors des matches !



Les *mini-rencontres* de football, handball et basket-ball terminées, Xavier Dessenne et Marc Boscher, conseillers municipaux de la commission Jeunesse et Sport et encadrants pour cette compétition, ont eu une idée de dernière minute : faire quelques matches « adultes/jeunes »... Les rares parents, restés encourager leur progéniture, se sont donc *pliés* à cette règle inédite, pour le plus grand bonheur des enfants. Nous taïrons volontairement ici les scores de ces dernières rencontres, et ce, par respect pour les **grands** perdants. Un indice tout de même : en sport, l'expérience de l'âge n'est pas toujours gage de talent !



Un grand merci à tous les acteurs pour cette 4^{ème} édition : les participants, jeunes et moins jeunes, ainsi que les élus, adultes et juniors. A l'année prochaine !..

Naissances

- ❖ Arthur Norguet Besse
né le 28 janvier 2015 à Fontainebleau
- ❖ Giulia Elléon Bellanger
née le 17 février 2015 à Fontainebleau
- ❖ Lilas Colini
née le 18 avril 2015 à Bourg-la-Reine
- ❖ Lenny Udo
né le 26 mai 2015 à Fontainebleau.



Mariages

- ❖ Élodie Takacs et Arnaud Michaut
le 25 avril 2015

Elodie et Arnaud



- ❖ Estelle Plessis et Nicolas Mignolet
le 23 mai 2015.

Décès

- ❖ Alain Poutrel
décédé le 31 Janvier 2015 à Champcueil
- ❖ Alexandre Arpino
décédé le 22 mars 2015 à Champcueil.



Pompes Funèbres Roger MARIN *depuis 1929*

Contrats pré-obsèques "sans questionnaire médical"
Marbrerie - Chambres Funéraires



Champcueil	☎ 01 64 99 79 00
Corbeil-Essonnes	☎ 01 64 96 03 03
Milly-la-Forêt	☎ 01 64 98 89 29
Evry-Courcouronnes	☎ 01 60 87 17 80
La Ferté Alais	☎ 01 64 57 42 74
Etampes	☎ 01 60 80 02 49
Paris (3 agences)	☎ 01 46 27 07 56

Crématorium Sud Francilien Evry-Courcouronnes ☎ 01 60 86 65 43

Calendrier des manifestations

2^e SEMESTRE 2015

Dimanche 6 septembre

Marché rural / forum des associations,
association du Foyer Rural

Dimanche 13 septembre

Festival *Au Sud du nord* concert jazz avec le groupe **Unitrio**,
salle des fêtes

16 septembre au 3 octobre

Exposition *Jardins et espaces verts*, à la médiathèque

19 et 20 septembre

Journées du patrimoine (voir programme dans la rubrique
vie culturelle)

Dimanche 20 septembre

Tournoi de ping-pong, salle des fêtes, CMJ

Samedi 10 octobre

Café à écrire, à la médiathèque

Samedi 10 octobre

Théâtre à la Saint-Denis *Ça sent le sapin* de Franck Didier
et Thierry François, par la troupe CUBE, salle des fêtes

Dimanche 11 octobre

Foire à tout / fête de la Saint-Denis

14 octobre au 7 novembre

Exposition *La mémoire dans la pierre*,
à la médiathèque

Samedi 31 octobre

Concours et défilé d'Halloween, salle des fêtes, CMJ

Samedi 7 novembre

Conférence historique *Un voyage en terre sainte*,
hall de la salle des fêtes, 16h-18h, gratuit

Mercredi 11 novembre

Commémoration de l'armistice 1914-1918

Samedi 21 novembre

Soirée dansante, salle des fêtes, association du Foyer Rural

Dimanche 29 novembre

Bourse aux jouets, salle des fêtes, CMJ

Samedi 5 décembre

Téléthon, salle des fêtes, CMJ

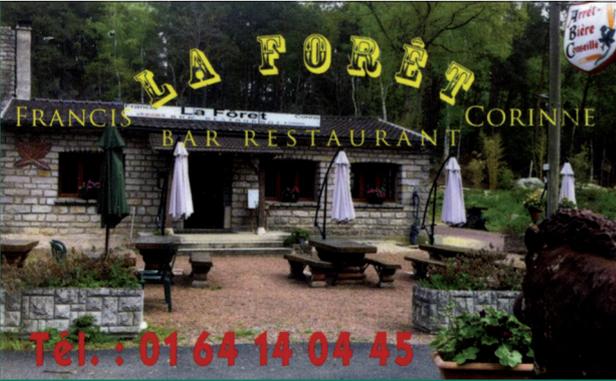
Samedi 12 décembre

Conférence *Les Templiers*, hall de la salle des fêtes,
16h-18h, gratuit

Décembre

Exposition photo par Jacques Nardo, à la médiathèque

Bar - Restaurant



LA FORÊT
FRANCIS CORINNE
BAR RESTAURANT

Tél. : 01 64 14 04 45
896, Route de Milly - 77630 Arbonne la Forêt

TRANSPORT

BOSCHER Daniel
Rue du Souvenir "la Grande Haie"
91490 Moigny-sur-Ecole
Tél. 01 64 98 48 10

Menuiserie Michaut Arnaud



Siège social
6 rue de Bordeaux - 91490 Moigny-sur-École
Atelier
45 rue de l'Essonne - 91720 Prunay-sur-Essonne
Tél. 01 60 75 69 48
menuiserie.michaut@wanadoo.fr

Diplômé de l'école Bouille

Menuiserie bois, alu, PVC - cuisine sur mesure - meuble - escalier
Agencement - rénovation - isolation et aménagement de combles
véranda - parquet

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

N.R.J

dépannage - chauffage - alarme - informatique - courant faible

Siège social : ZA, 9, rue des Chenêts
91490 MILLY-LA-FORÊT
Tél. 01 64 98 77 91 - Fax. 01 64 98 77 67
nrj.electricitegenerale@wanadoo.fr

Entreprise Qualifiée
QE
Qualifelec n 834821



TA Travaux Agricoles du Gâtinais

Entreprise de travaux agricoles
Bernard Lachenait

27 Grande Rue
91490 Moigny-sur-École
Tél. 01 64 98 08 70
Fax 01 64 98 41 06

Entreprise de travaux agricoles



Société d'Intérêt Collectif Agricole d'Électricité
des Cantons de La Ferté-Alais et Limitrophes
14 C avenue Carnot - 91590 CERNY
Tél. 01.69.90.65.43 - Fax 01.64.57.72.11
Dépannage : 01.69.90.65.41
E-mail : sicae-lfa@sicae-lfa.fr
www.sicae-lfa.fr

Distribution Publique d'Énergie Électrique



S.A.R.L. RODRIGUES

MAÇONNERIE GENERALE
RENOVATION - TAILLE DES PIERRES
COUVERTURE - ZINGUERIE
CHARPENTE - CARRELAGE

45, rue de Cochet - 91490 MOIGNY-sur-ÉCOLE
Tél : 01 64 98 48 63



BRICOLAGE
DÉCORATION - JARDIN
MATÉRIAUX

Bricoler • Décorer • Jardiner

S.A.R.L. SCG Boursault
Grande Rue Oncy sur Ecole - 91490 Milly-la-Forêt - Tél. 01 64 98 71 98
Horaires d'ouverture : • du lundi au samedi 9h-12h30 / 14h-19h
• dimanche matin 9h30-12h30

SORET
Père et Fils



Peinture - Décoration
Revêtement sols et murs
Ravalements

23, rue du 8 Mai 1945 - 91490 Moigny-sur-Ecole
Tél. : 01 64 98 81 11 - Mobile : 06 83 94 01 54

EURO PIERRES

Pierres naturelles de dallage
Galets - Graviers - Roches ornementales
91490 Moigny-sur-Ecole

www.euro-pierres.fr info@euro-pierres.fr



Restaurant
La Patte d'Oie
à Mennecey

“Plus qu'un restaurant... un lieu”



Midi et soir de 23 à 36€
Menu carte > 36€

Tél. 01 64 57 12 39
www.compagnie-des-clos.com

Parking privé

Restaurant La Patte d'Oie
16 route de Paris - 91540 Mennecey

Ouvert tous les jours sauf le dimanche soir